

Ailleurs Érisma rousse : une éradication à vitesses multiples • **Droit police de la nature** Ce qu'il faut retenir des nouvelles MAEC • **Études recherche** La taxonomie, un état d'esprit • **Accueil fréquentation** Analyser la fréquentation à l'échelle du territoire • **Aménagement gouvernance** Observatoire de la biodiversité : pourquoi en créer un à l'échelle d'un territoire de projet ?

janvier - mars 2016 • n° 53

Espaces NATURELS

REVUE DES PROFESSIONNELS DE LA NATURE



Des natures et des hommes

Trimestriel 11 €

Dans ce numéro, catalogue des formations Aten 2016 formation.espaces-naturels.fr





Cayo Guillermo, au centre nord de Cuba



Christian Perennou

Fondation Tour du Valat

Au nord de Cuba, les « Cayos » forment un chapelet d'îles bordées de récifs de coraux et de dunes. Couverts d'une végétation tropicale, ils accueillent une riche avifaune endémique et hivernante, ainsi que des plages de ponte de tortues marines. Mais avec le rapide développement touristique de l'île, les complexes hôteliers progressent à grands pas. Hors des espaces protégés, l'avenir de ces milieux est sombre.

*Vous aimez photographier les espaces naturels ?
Envoyez-nous des clichés de vos lieux préférés : revue@espaces-naturels.fr

**ÉDITEUR**

Aten - 2 place Viala - 34060 Montpellier CEDEX 2
Tél. : 04 67 04 30 30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Xavier Gayte

COMITÉ ÉDITORIAL**TOUR D'HORIZON**

Vu ailleurs Christian Perennou, Catherine Cibien, Thierry Lefebvre

FORUM PROFESSIONNEL

Pédagogie, Animation Sandrine Chalvet, Caroline Joigneau-Guesnon

Droit, Police de la nature Louis-Gérard d'Escrienne, Nicolas Manthe, Odile Cruz, Véronique Vinot

Études, Recherche John Thompson, Gilles Landrieu

Management, Métiers Thibaut Rodriguez

Méthodes, Techniques Véronique Vinot,

Bénédicte Lefèvre, Christian Ringot

TERRITOIRES EN PROJET

Accueil, Fréquentation Lydiane Estève, Luc Brun

Aménagement, Gouvernance Arnaud Callec, Philippe Sauvage, Thierry Mougey

Gestion patrimoniale Dominique Aribert,

Anne Douard, François Salmon, Julien Touroult

RÉDACTION

Rédactrice en chef Marie-Mélaine Berthelot

Maquette Agence PatteBlanche

33 rue des deux ponts 34000 Montpellier

aude@patte-blanche.com

04 99 74 08 83

www.patte-blanche.com

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Aten SupAgro, 2 place Viala

34060 Montpellier CEDEX 2

04 67 04 30 30

IMPRESSION

Imprimerie Clément

ZAC du Pouchonnet Avèze

30120 Le Vigan

04 99 52 52 32

Tarifs des abonnements :

voir bulletin encarté dans ce numéro

ISSN n° 1637-9896

Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres et chapeaux sont de la rédaction.

**En couverture**

Le parc du château de Chambord

© Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR



L'édito

Par **Bruno David**,
PDG du MNHN

Nature et culture au cœur des projets de vie

Récemment nommé président du MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), je suis heureux de participer à ce numéro d'Espaces naturels. En effet, j'attache une importance particulière à ce que les cinq missions du MNHN – recherche, collections, expertise, diffusion des connaissances et enseignement –, travaillent en synergie, tant en interne qu'en externe avec nos partenaires, parmi lesquels l'Aten et ses membres occupent une place particulière, ancrée sur le terrain. Une réorganisation de l'établissement est en cours dans ce but.

Nous sommes donc particulièrement sensibles à la thématique « nature et culture ». Avec ses équipes de recherche en écologie et en sciences humaines, le MNHN s'efforce de comprendre l'évolution de l'Homme, de la nature, des sociétés et de leurs interactions. Grâce à ces travaux, des chercheurs et des acteurs de terrain réalisent des études à la fois pertinentes sur le plan scientifique et utiles localement. Par ailleurs, le Musée de l'Homme, qui a récemment rouvert ses portes, permet à un large public de découvrir l'histoire naturelle de l'Homme, cet être éminemment culturel.

En termes de conservation de la nature, le Muséum s'est résolument engagé à contribuer à la stratégie nationale de la biodiversité afin de faire émerger dans la société une culture de la nature. Notre engagement s'est récemment formalisé dans le cadre de l'Initiative pour une éthique de la Biosphère de l'UICN et un développement sans précédent des sciences participatives grâce au projet « 65 millions d'observateurs ». Très concrètement, nous veillons à concilier nature et culture sur nos sites, comme au Jardin des Plantes, classé au titre des sites et des monuments historiques.

Plus que jamais, à un moment où la société cherche un nouveau modèle de développement, la nature et la culture doivent être au cœur des projets de territoire et de nos projets de vie tout simplement. Sortir de l'opposition homme/nature, ressentie par certains, reste un défi d'actualité pour lequel nous devons travailler tous ensemble afin d'ouvrir des perspectives positives et de les valoriser. L'Aten et ses membres peuvent compter pour cela sur le Muséum national d'histoire naturelle.

SOMMAIRE

janvier - mars 2016 • n° 53

P 18 PIQUE-NIQUE LITTÉRAIRE

P 46 AILE AUX PAPILLONS

P 41 CARRÉ MAEC

TOUR D'HORIZONS

4

3. ÉDITO
7. L'ESSENTIEL
10. TERRITOIRES
11. PORTRAIT
12. LES GENS
12. DES MOTS POUR LE DIRE
Enjeu biodiversité
13. L'ENTRETIEN
« *Homo natura* »,
comme le disait Spinoza
14. VU AILLEURS
Érismature rousse :
une éradication à vitesses
multiples
16. LIRE
18. AUTREMENT DIT
20. LECTEURS PENSEURS
21. L'AGENDA

Le Dossier

Sommaire détaillé en p. 23

22

DES NATURES
et des hommes

*Espaces*NATURELS
www.espaces-naturels.info

Suivez
ces symboles
au fil des pages

ALLER PLUS LOIN



À LIRE AUSSI SUR
ESPACES-NATURELS.INFO





P 52 TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE

P 42 CIRCUIT DE LA TAXONOMIE

FORUM PROFESSIONNEL

38

38. MÉTHODES TECHNIQUES

Ils sont notre interface avec les citoyens

41. DROIT POLICE DE LA NATURE

Ce qu'il faut retenir des nouvelles MAEC

42. ÉTUDES RECHERCHE

La taxonomie, un état d'esprit

44. PÉDAGOGIE ANIMATION

Tout schuss, sans déranger

46. MANAGEMENT MÉTIERS

Faire parler les papillons de jour

TERRITOIRES EN PROJETS

48

48. ACCUEIL FRÉQUENTATION

Analyser la fréquentation à l'échelle du territoire

50. GESTION PATRIMONIALE

La biodiversité, un engagement de la Défense

52. AMÉNAGEMENT GOUVERNANCE

Observatoire de la biodiversité : pourquoi en créer un à l'échelle d'un territoire de projet ?

55. INDICATEUR GÉOGRAPHIQUE

Château de Villandry © Jean-Christophe Benoist

Proposer un sujet ?

Le comité éditorial d'*Espaces naturels* se réunit tous les trimestres pour sélectionner des propositions d'articles. Envoyez vos idées à revue@espaces-naturels.fr

La revue est éditée par l'Aten, pôle de ressources et compétences pour la nature qui compte 21 membres : Ministère en charge de l'Écologie • Parcs nationaux de France • Conservatoire du littoral • Fédération des parcs naturels régionaux de France • Réserves naturelles de France • Fédération des conservatoires d'espaces naturels • Fondation Tour du Valat • Office national des forêts • Office national de la chasse et de la faune sauvage • Agence des aires marines protégées • Région Ile-de-France • Région Rhône-Alpes • Région Languedoc-Roussillon • Conseil général de l'Isère • Conseil général de la Drôme • Eden 62 (Pas-de-Calais) • Réseau des grands sites de France • Rivages de France • Ligue pour la protection des oiseaux • Fédération nationale des conservatoires botaniques • Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement •

TOUR D' HORIZONS



Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie gère un site de 12 ha aux abords des jardins de Monet à Giverny [27].

En 2010, la Terra Foundation for American Art (propriétaire) confie au Conservatoire la réhabilitation d'une ancienne peupleraie en prairie humide. Depuis, il mène d'importants travaux de restauration, met en place un pâturage extensif et réalise des suivis scientifiques pour apprécier l'évolution de la qualité du site et le respect des structures paysagères peintes par Monet au XIX^e siècle.

www.cren-haute-normandie.com



SENSIBILISATION

Prenez-vous pour un oiseau

Après une année pilote, le programme Vigie-Nature du Muséum national d'histoire naturelle lance, en partenariat avec la LPO et AgroParisTech, une édition enrichie de BirdLab, le jeu interactif permettant l'étude du comportement des oiseaux sur les mangeoires en hiver. En ligne jusqu'au 31 mars. • <http://vigienature.mnhn.fr/vigie-manip/birdlab>

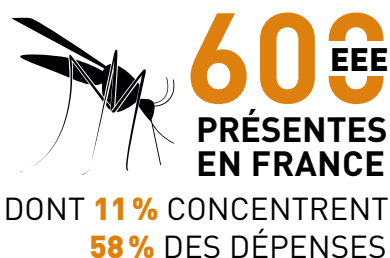


© Willy Dabin / Observatoire PELAGIS

ENQUÊTE

10 globicéphales échoués à Calais

Un problème d'orientation serait en cause dans l'échouage de masse de globicéphales noirs en novembre dernier sur une plage de Calais. Le système d'écholocation utilisé par cette espèce fonctionne mal sur les bancs sableux de cette zone Calais-Douvres. Ce sont les équipes de l'observatoire Pelagis (CNRS et Université de La Rochelle) qui ont mené les investigations avec les correspondants locaux de la coordination mammalogique du nord de la France. • pelagis@univ-lr.fr



Source : CGDD, Études et documents n°130, septembre 2015, <http://bit.ly/10BHVUr>

*EEE : espèce exotique envahissante

DROIT

Faire reculer la criminalité environnementale

Le phénomène croissant de la criminalité environnementale doit être endigué par le renforcement de la prévention, la coordination internationale, la réparation des préjudices, l'intensification de la répression et le suivi des mesures de lutte. C'est ce qui ressort de l'appel lancé par la conférence internationale « Sécurité et crimes contre l'environnement » qui a eu lieu à Nîmes en novembre dernier, à l'initiative d'Interpol, de Nîmes Métropole. Les participants ont partagé le constat de l'essor de pratiques comme le trafic d'espèces protégées de faune et de flore, le trafic de déchets, la pêche et la déforestation illégales. • **Laurent Neyret, professeur de droit, organisation@fits-forum.org**

POLITIQUES PUBLIQUES

Des corridors cachés dans les abords

Les infrastructures linéaires de transport participent à la fragmentation du territoire et engendrent des perturbations pour les espèces. Toutefois, leurs dépendances vertes peuvent offrir des conditions favorables à l'expression de la biodiversité sur les centaines de milliers d'hectares qu'elles représentent. C'est ce que défend l'UICN dans l'étude « Corridors d'infrastructures, corridors écologiques ? », réalisée avec le CILB (Club des infrastructures linéaires de transport, dont ERDF, SNCF Réseau, RTE ou VNF sont membres). Les recommandations qui en découlent visent à renforcer l'implication des entreprises sur ces pistes : améliorer le dialogue, réduire la fragmentation des territoires et la destruction des habitats, mettre à disposition de nouveaux espaces. • www.uicn.fr
<http://bit.ly/1MMmBFc>

RECHERCHE

La compensation ne peut résoudre le dilemme entre développement et conservation

Compte tenu des risques associés à la compensation écologique, que ce soit en contournant des réglementations strictes, en érodant notre responsabilité morale de protéger la nature, ou en embrassant un optimisme technologique relatif à la restauration des écosystèmes, la compensation ne peut remplir sa promesse de trouver le compromis entre développement et conservation. C'est ce que concluent David Moreno-Mateos, Virginie Maris, Arnaud Béchet et Michael Curran dans un article paru dans *Biological conservation*. Si les pertes de biodiversité sont inévitables, ces pertes doivent être réparées de façon transparente et adéquate en embrassant l'incertitude socio-écologique, par exemple à travers des évaluations multi-critères. L'étude analyse les valeurs écologiques, instrumentales et non instrumentales des écosystèmes qui devraient être considérées dans les calculs de compensation. Cette étude prend place dans un dossier que la revue consacre à la compensation. • **Arnaud Béchet, bechet@tourduvalat.org**

INTERNATIONAL

Coulées de boues toxiques au Brésil

La rupture, début novembre, de deux barrages qui contenaient des déchets miniers toxiques, s'est transformée en une gigantesque catastrophe écologique. Un immense fleuve est contaminé. Des dizaines de milliers de personnes ont été privés d'eau potable. • **www.rfi.fr**



© Fanch Le Hir

INTERNATIONAL

Le genévrier d'Ekman est sauvé

Cent micro-boutures de cette espèce en danger critique d'extinction à Haïti ont pu être obtenues. Les équipes du Conservatoire botanique national de Brest et leurs partenaires travaillent depuis 2013 à la mise en culture de ce conifère qui ne fructifie pas et ne se multiplie pas de façon classique. Seulement sept arbres sont recensés à Haïti. • **www.cbnbrest.fr**

RECHERCHE

Prairies : la biodiversité pour résister aux événements climatiques

Alors que la COP21 s'est tenue à Paris en décembre, une équipe internationale de chercheurs a démontré, grâce à quarante-six expériences menées sur la diversité végétale des prairies, qu'une biodiversité élevée augmente la résistance de ces écosystèmes à une large gamme d'événements climatiques (sécheresse, canicule, pluies extrêmes). Ces résultats bouleversent les études habituellement menées en écologie, dont les mesures de stabilité des écosystèmes sont en partie basées sur leur capacité à retrouver un fonctionnement normal après une perturbation et non sur leur faculté à résister à cette perturbation. Ces travaux, auxquels a contribué Michel Loreau de la Station d'écologie expérimentale du CNRS à Moulis, ont été publiés en octobre dans *Nature*. *Espaces naturels* reviendra sur la COP21 dans le prochain numéro. • **michel.loreau@ecoex-moulis.cnrs.fr**

DROIT

Le tribunal confirme la fin d'un bail rural

Début octobre, la cour d'appel de Chambéry a confirmé que la restauration des zones humides relevait de l'intérêt général et validé le congé donné par la commune à un exploitant. La commune de Chindrieux (Savoie) est en effet propriétaire de parcelles situées dans le marais de Chautagne (site Natura 2000 et Ramsar). Souhaitant mettre en œuvre un ambitieux projet de développement agro-environnemental basé sur la restauration de 60 ha de zones humides, la commune n'a pas renouvelé le bail qui la liait au maïsiculteur exploitant cette parcelle. Celui-ci avait alors engagé un contentieux devant les tribunaux. La confirmation du tribunal est une première à suivre, le maïsiculteur s'étant pourvu en cassation. • **xavier.gayte@espaces-naturels.fr**



© Andreas Trepte

ISÈRE

Des rapaces à la place des pesticides

Depuis 2013, le Département de l'Isère expérimente la pose de nichoirs à proximité des parcelles cultivées pour attirer durablement les prédateurs naturels des micromammifères. En un an, la baisse de l'utilisation des pesticides a été estimée à 30% par le département. • www.isere.fr

MASSIF CENTRAL

Plantons un décor... local!

Restaurer ou réhabiliter les écosystèmes sans impacter la diversité végétale indigène? Un enjeu partagé qui se heurte à l'absence sur le marché français de végétaux d'origine sauvage dont la provenance locale est garantie. Pour mettre en place et promouvoir des filières de production de plantes ou d'arbres adaptés à des territoires spécifiques, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux s'est associée à l'Afac-Agroforesteries et à Plante et cité. Ils ont développé le projet « Flore locale & messicoles » qui a donné naissance à deux signes de qualité relatifs à l'origine géographique des végétaux commercialisés, semences, plants, plantes entières : « Végétal local » et « Vraies messicoles ». • www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles

PAS-DE-CALAIS

Afflux de roitelets huppés et de mésanges noires

La saison de baguage n'est pas encore achevée que déjà se dégage une tendance étonnante sur le passage migratoire des roitelets huppés et mésanges noires. Depuis 2011 et l'ouverture de la station de baguage du Fort-Vert, ces deux espèces font l'objet respectivement d'environ 270 et 40 captures par an. Or cette année, rien que durant le mois d'octobre, ce sont 2450 roitelets et 1118 mésanges qui ont été notés. • **Alexandre Driencourt, Eden 62**



© J-Elle

MERCANTOUR

Condamnation et appel de Christian Estrosi pour diffamation

Christian Estrosi, maire de Nice, a été condamné en septembre à 10 000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Nice pour diffamation. Il avait déclaré, au journal Nice-Matin en 2014, que le loup avait été réintroduit artificiellement par les fonctionnaires du Parc du Mercantour. Il a fait appel de cette décision. •

MARAIS POITEVIN

Vers un paysage sans publicité

Deux nouvelles dispositions s'appliquent à l'échelle nationale avec l'interdiction des pré-enseignes hors agglomération et, à l'échelle locale, de la publicité en agglomération. Après le site classé en 2003, ce sont donc les 24 communes du Grand Site de France du Marais poitevin et plus globalement les 93 communes du PNR qui sont désormais concernées par la suppression de la publicité. Pour faciliter ce changement, le Parc propose aux communes de réaliser un inventaire des dispositifs existants, et offre des alternatives légales, en particulier une charte de signalétique d'information locale aux codes couleurs harmonisés en accord avec les services de l'État des trois départements et deux régions. • www.parc-marais-poitevin.fr

**LES HABITATS
sont arrivés
sur
INPN.MNHN.fr**

GUYANE

Une chanson à la mémoire des deux gardes tués

L'équipe de la réserve naturelle nationale de Nouragues, en Guyane, et les artistes STR-8 et Lostyca se sont associés pour produire une création artistique originale. Une chanson et un clip (visible sur youtube), réalisés à l'occasion des 20 ans de la réserve rendent hommage à Capi et Domingo, les gardes-piroguiers de la réserve qui ont été assassinés en mai 2006 par des orpailleurs clandestins. • www.nouragues.com



© CEN Haute-Normandie

MANCHE-MER DU NORD

Le forum des marais atlantiques ouvre une nouvelle antenne

Pour renforcer son action dans le nord, aux côtés de l'agence de l'eau Artois-Picardie, le forum des marais atlantiques vient d'ouvrir une antenne relais à Saint-Omer, dans le marais audomarois. Ce rapprochement a pour but de favoriser la constitution d'un pôle d'excellence au nord de l'Île-de-France dans le domaine de la connaissance et de l'information sur les milieux humides. L'antenne brestoise avait été créée en 2008. • ccouffignal@forum-marais-atl.com

ARIÈGE

Base jump : deux pratiquants condamnés

La LPO et Nature Midi-Pyrénées ont obtenu gain de cause en octobre dernier : les deux adeptes de saut libre du haut de falaise ont été condamnés. En 2013, ils s'étaient élancés du haut des Quiés de Sinsat dans la zone réglementée par l'arrêté préfectoral de protection de biotope en pleine période d'interdiction. Un agent de l'ONF avait observé la scène et constaté le dérangement d'un gypaète barbu. • www.lpo.fr

HAUTE-NORMANDIE

Classement de la première réserve naturelle régionale

La région Haute-Normandie vient de classer en réserve naturelle régionale le site « la Côte de la Fontaine », situé sur la commune d'Hérouville. Ce magnifique coteau calcaire, d'une surface de 12 ha et propriété du conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie comporte des faciès de pelouses calcicoles remarquables. On peut y retrouver l'anémone pulsatille sur les pinacles crayeux, tandis qu'au pied du coteau, là où le sol est plus profond et humide, se développe l'ophioglosse commun, espèce plutôt typique des prairies humides. •



© I. Saint-Illary

LOZÈRE

Le loup au tribunal

En septembre dernier, le tribunal de Florac a été le théâtre d'un faux procès du loup, avec de vrais avocats, témoins (dont José Bové ou Farid Benhammou), procureur, juge, etc. Les règles judiciaires ont été respectées pour créer un espace de discussion ouvert à toutes les parties, mettant en débat les savoirs, les enjeux sociaux et éthiques que la présence du loup soulève. Le verdict et les articles de presse sont à retrouver sur la page facebook [LeFauxProcesDuLoup](https://www.facebook.com/LeFauxProcesDuLoup). •



Géraldine Le Duc,

photographe naturaliste

« Une quête de **l'animal**
et de **la lumière**. »

BIOGRAPHIE

Premier appareil : Unifex
(donné par mon père!)

Première photo marquante :
des charançons en train de
s'accoupler sur un chardon
à Vievola (Alpes-Maritimes)

Depuis 95 : chercheur en
cancérologie

2013 prix argent au concours
de Montier-en-Der pour une
série sur les vautours

2013 sortie de *Grenoblicimes*
(Glénat) avec le Collectif
DiVertiCimes. •

Depuis toute petite, Géraldine est passionnée par la faune. Elle est d'ailleurs devenue biologiste, et travaille comme chercheur. Mais sans contact avec la nature, pas possible de vivre sereinement. Elle commence donc par militer à la LPO, puis s'investit dans la photo. C'est sa façon de faire vivre sa passion naturaliste. « Je n'ai pas d'espèce de prédilection. Je pourrais rester des heures sur un passereau. » Plutôt opportuniste, elle ne se reconnaît pas dans les photographes qui restent trois semaines en forêt pour obtenir le cliché d'un animal qu'ils n'ont pas encore à leur tableau de chasse.

Pour Géraldine, la photo, c'est aussi une action militante. « Quand on aime obser-

ver la nature, comme moi, les insectes, les oiseaux, et qu'on en voit de moins en moins au fil des ans, on se dit qu'il faut faire quelque chose. » Elle soutient donc les militants, en donnant des photos : « c'est ma forme de militantisme, une de mes façons de contribuer à l'association. » Une déontologie qui l'a amené à participer à un livre édité par Glénat avec ses amis du collectif DiVertiCimes, et dont 10% des recettes sont reversées au centre de sauvegarde.

**Je n'ai pas d'espèce de
prédilection. Je pourrais
rester des heures sur
un passereau.**

Le secret de ses photos d'oiseaux ? Prendre le temps de connaître l'intimité de l'animal. « Avec mon 500 mm je peux me permettre d'être plus loin qu'avec un 300, et de ne pas les déranger. Mais je ne fais pas de photo au nid, et je ne nourris pas pour les attirer. » Pas prête à tout, donc. Mais heureuse d'apprendre de ses erreurs. Comme cette fois où elle a réalisé qu'une chevêche avait ralenti le nourrissage à cause de sa présence. « Il y a une quête bien sûr. De l'animal et de la lumière. Mais c'est aussi – presque plus – un moyen de passer un moment dans la nature. L'appareil photo aide à la concentration. » Elle n'a pas vraiment fait de formation à la photo. « Au début je

faisais beaucoup de noir et blanc. Avant 20 ans j'aimais les photos humanistes, Doisneau. Quand j'ai accouché de ma fille, en 2004, j'utilisais beaucoup trop de pellicule, alors mon mari m'a offert un boîtier reflex numérique. C'est comme ça que je me suis mise au numérique... Résultat j'ai fait encore plus de photos! ». Chardonneret, chevêche, milan royal (« le plus beau rapace de France »), sont ses préférés.

Sur le terrain, elle aime aussi les rencontres humaines. « Avec les gardes du Parc régional du Vercors, on échange nos informations, on sympathise. » Elle se souvient de beaux moments comme avec ce martin-pêcheur : « J'avais entendu son chant. Je vérifie sur mon téléphone que c'est bien ça... Et hop, il me passe entre les jambes! »

Une dernière anecdote pour la route ? « En vacances en Bourgogne, j'avais entendu une chevêche. Je voyais à peu près où elle pouvait être. Alors je mets en place un vrai affût, je me poste tous les matins à partir de 6 heures. Le premier jour, je croise le regard d'une femelle crécerelle, posée sur une branche. Alors je finis par comprendre, le lendemain, que mon affût la gêne. Je me déplace et, là, j'ai pu avoir les deux. Deux que j'adore, en plein cœur d'un vieux village! » •

www.geraldineleduc.com

Vous connaissez un profil atypique ou sympathique dans un espace naturel ?

Envoyez-nous votre proposition de portrait à revue@espaces-naturels.fr

LES GENS

des mots
pour le dire

© J.F. Beauséjour

Pascal Canfin prend la direction du WWF en janvier. Ancien député européen, il a aussi participé au gouvernement de 2012 à 2014.



Par **Charlotte Ricaud**
Stagiaire du master IEGB au conseil départemental du Gard



Agnès Duteil, nouvelle adjointe au chef du bureau des parcs nationaux et des réserves naturelles du MEDDE. agnes.duteil@developpement-durable.gouv.fr



Laurent Le Ny a pris la direction du PNR des Préalpes d'Azur en octobre 2015. lenny@pnr-prealpesdazur.fr



Paul Michelet a été nommé à la direction de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques depuis le 1^{er} novembre. Il occupait le poste de directeur général

de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. paul.michelet@onema.fr



Pastele Soleille est la nouvelle sous-directrice de la qualité du cadre de vie, au MEDDE et remplace Stéphanie Dupuy-Lyon. pastele.soleille@developpement-durable.gouv.fr



Nicolas Manthe remplace Sophie Heyd comme juriste à l'Aten depuis fin août. Il rejoint également le comité éditorial d'Espaces naturels.

nicolas.manthe@espaces-naturels.fr

Enjeu biodiversité

Pour favoriser la prise en compte de la biodiversité sur un territoire et fédérer des usagers autour d'un projet, il faut d'abord éclaircir la notion centrale d'enjeu biodiversité. Au-delà de la définition au sens strict de « ce que l'on peut gagner ou perdre », parler d'un enjeu biodiversité renvoie à des questionnements plus abstraits. Ont été interrogées des institutions de référence dans le domaine de la gestion et de la conservation de la biodiversité*. Cette étude sémantique a suscité plus de questionnements que d'opinions claires et d'avis tranchés. Cinq thématiques ont été déterminées dans les réponses reçues :

- en fonction de quels paramètres l'identification des enjeux peut varier (échelle spatio-temporelle, contexte socio-culturel) ;
- les questions à se poser en amont (qui définit l'enjeu ? pour quelle raison ? dans quel but ?) ;
- les entités pouvant être définies comme à enjeu (espèce, site, territoire, continuité écologique) ;
- les indicateurs concrets sur lesquels un enjeu est basé (patrimonialité, responsabilité) ;
- ce que définir un enjeu implique (identifier des zones-clés grâce à la superposition cartographique d'indicateurs, conséquences juridiques).

Discuter d'enjeu biodiversité a notamment soulevé des problématiques telles que la place de

l'homme au sein d'un écosystème, la trop forte communication sur les vertébrés à enjeux forts, au détriment des invertébrés, ou encore la mauvaise terminologie utilisée lorsque l'on parle d'espèce remarquable pour parler en réalité d'espèce remarquable.

On peut retenir que lorsque l'on parle d'enjeu biodiversité, il est important de définir le type de biodiversité dont on parle (animale, végétale, service écosystémique...), le type d'enjeu (conservation, préservation, restauration, gestion), la stratégie (car l'enjeu va dépendre de la question à laquelle on souhaite répondre), la personne qui doit définir les enjeux (le gestionnaire, la collectivité, l'usager) et à l'intention de qui (les usagers, les élus). Finalement, il faut garder à l'esprit qu'un enjeu est une notion « dynamique », à voir comme une problématique définie au regard du contexte large, la notion anglaise de « challenge » se rapprochant mieux de notre définition d'enjeu. Comme il est défini par une certaine partie prenante du territoire, il sera forcément subjectif et dépendra par ailleurs de l'état des connaissances à un moment donné. •

* UICN, SPN/MNHN, Région Languedoc-Roussillon, CEFE/CNRS, RNF, Réseau des gestionnaires ENPLR

** cf. *Espaces naturels* n°51, p.12



RÉSULTATS COMPLETS SUR
ESPACES-NATURELS.INFO

«*Homo natura*», comme le disait Spinoza.

Odile Marcel,
philosophe, membre du conseil scientifique
de Conservatoire du littoral



L'homme fait partie du milieu naturel.
S'il l'oublie, il court à sa perte.

Quel est le rôle du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire ?

Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à fonder leurs projets d'aménagement sur une analyse fine de leur territoire, ses différentes ressources et son histoire. Qu'il s'agisse d'infrastructures de transport, d'une implantation d'énergies renouvelables ou d'un nouveau quartier, elles associent les habitants à la conception de ces aménagements et leur donnent une forme inventive et plaisante, dimensionnée avec l'échelle et les formes du milieu géographique. Les quais de Bordeaux, le réaménagement des rives de la Saône et du Rhône et la mise en relation de tous les espaces naturels dans la ville de Lyon contribuent à une nouvelle image de la ville, à sa durabilité et à son agrément. La ville s'inscrit dans le milieu terrestre, elle est habitée par une biodiversité particulière et se montre attentive à la survie du monde vivant autour d'elle. Tout le monde sait maintenant que le territoire dans son ensemble, avec tout son aménagement, doit tendre à la biocompatibilité. Nous n'avons pas le choix : la société humaine doit réussir à s'établir sans mettre en cause le milieu vivant. C'est ce que visent désormais les aménagements.

En quoi le paysage est-il un vecteur privilégié ?

L'homme est un vivant comme les autres. Il comprend ce qui le séduit, ce qui lui plaît, ce qui lui fait plaisir. Parler de corridors écologiques est bien, proposer des allées ombragées pour se promener, une campagne plantée de haies qui signalent et rafraîchissent les parcours reste plus persuasif. Les naturalistes savent analyser la richesse biologique des

milieux. Si un rivage s'offre avec des accès végétalisés, si la campagne est odorante et belle grâce à la présence des arbres, l'homme sera convaincu de l'utilité et de la fécondité de ces milieux par son expérience elle-même, et pas seulement intellectuellement.

Rappelons-nous ce qui nous porte, ce qu'il y avait avant.

Le paysage est une réalité esthétique, ce qui veut dire présent aux sens et appréciable par eux. Quand un aménagement est correctement et inventivement conçu, il propose un ensemble qui « fait paysage » et est ressenti comme tel. Cette rue, cette place, ce quartier sont agréables, bien disposés, stimulants à voir, intéressants ou délicieux. Aménager les paysages de la terre signifie que le milieu terrestre habité par les hommes prend forme d'une façon appréciable. En sus d'être productif d'une façon qui respecte le milieu vivant, il plaît à l'homme.

En tant que philosophe, quel rôle pouvez-vous avoir auprès des protecteurs de la nature ?

Le philosophe aime reconnaître « l'ordre de l'esprit » dans les choses. Il cherche à comprendre, à s'y retrouver en faisant des relations entre les choses. La puissance de l'analyse est indispensable, mais le découpage sectorisant et parcellaire finit par compromettre l'intelligence des choses. On aboutit à une vision de la vie appauvrie et réductrice. Les naturalistes sont animés par une véritable passion de la connaissance. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui se désolent

de ne pas avoir encore réussi à faire partager leur diagnostic concernant le péril qui menace la vie sur la terre. Cet état de chose ne tient-il pas pour partie au fait que, s'ils sont épris des choses de la nature, ils savent projeter cette émotion dans les représentations abstraites de la connaissance, tandis que cette aptitude et cette disposition ne sont pas partagées par tout le monde ? Le rôle du philosophe peut être de contribuer à faire émerger cette idée et ce sentiment que notre nature nous est commune, à nous tous les hommes et, par-delà les hommes, que nous appartenons au règne vivant autant qu'à la croûte terrestre qui nous porte. C'est une vision, une représentation et une perception nouvelles qu'il s'agit de partager désormais. Une anthropologie fondée sur la biologie et l'histoire, articulée autour de valeurs communes, celles de l'existence dans le monde. Par-delà son fondement scientifique, cette vision doit devenir émotionnelle et aussi pratique.

L'homme s'est établi sur la planète, il est arrivé parmi les derniers. Rappelons-nous ce qui nous porte, ce qu'il y avait avant. Le monde sauvage et intact a quasiment disparu. Il y a encore du travail pour que l'espèce humaine sache trouver sa place sans écarter, appauvrir ni détruire le milieu vivant autour de lui. Le monde n'est pas encore comme il devrait être. •

Propos recueillis par MMB

LIRE ODILE MARCEL

Littoral : Les aventures du Conservatoire du littoral (1975-2013), Champ Vallon, 2013
Paysages de l'après-pétrole ? Passerelle, n°9 et www.paysages-apres-petrole.org/, 2014
Aménager les paysages de l'après-pétrole, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015



Érismature rousse

© Thomas Galewski - Tour du Valat

EUROPE

Érismature rousse : une éradication à vitesses multiples

Se mettre d'accord sur la stratégie à avoir vis-à-vis d'une espèce exotique envahissante n'est pas chose facile. Quand il s'agit en plus d'une espèce migratrice, une difficulté supplémentaire s'ajoute : celle d'harmoniser objectif et plans d'actions par-delà les frontières. L'élimination de plus de 12 000 érismatures rousses en Europe ces trente dernières années n'a pas suffi à écarter cette menace, qui continue de peser sur l'avenir de l'espèce indigène.

Quand les stratégies varient d'un pays à l'autre, il suffit d'un pays opposé à la destruction pour que l'espèce exotique envahissante prolifère. Si les États semblent d'accord pour protéger l'espèce locale, les avis divergent quant aux mesures à adopter pour la protéger de sa cousine envahissante.

Avec une population totale de l'ordre de 10 000 individus, l'érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* est un canard mondialement menacé d'extinction. En Espagne, les efforts consentis pour conserver son habitat et limiter le braconnage ont permis le redressement de l'unique population européenne, qui représente désormais près du quart de l'effectif mondial. Mais l'érismature rousse *Oxyura jamaicensis*, espèce nord-américaine introduite en Grande-Bretagne dans les années 1950, la menace d'hybridation.

DES ATTITUDES CONTRADICTOIRES

Dès le début des années 1980, D. Scott avait alerté sur le risque d'invasion biologique induit par le développement de la population d'érismatures rousses en Grande-Bretagne. Mais sans vraie réaction en Europe sauf en Espagne. En l'absence d'obstacle fait à sa dispersion sur le continent, l'espèce était déjà installée dès le début des années 1990 dans une vingtaine de pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Le premier cas d'hybridation avec l'érismature à tête blanche fut signalé en Espagne en 1991.

Les Espagnols intervinrent par des tirs dès 1984, et les autres pays européens abritant l'espèce invasive (France, Angleterre...) furent incités à agir également. Hors d'Espagne, les premières

réactions furent assez mitigées. En Grande-Bretagne, le « ce n'est pas vraiment un problème » prévalait jusqu'au début des années 1990, certaines associations ornithologiques ayant même adopté l'espèce exotique comme logo. En France, la position associative dominante était plutôt du type « la source du problème est en Angleterre : à eux d'agir d'abord ». En 1993, la LPO attirait l'attention du public naturaliste sur le risque représenté par l'érismature rousse, tout en s'opposant au tir. En 1994, le Conseil national pour la protection de la nature, la LPO, la Fondation Tour du Valat et le Muséum national d'histoire naturelle convenaient de la nécessité de contrôler la population. Divers articles de sensibilisation furent publiés dans les revues naturalistes, avicoles et cynégétiques. Au niveau européen, l'importation

d'érismatures rousses dans l'Union fut interdite en 1996. En 1997, puis en 2010, la convention de Berne recommandait de mettre en œuvre des actions contre cette espèce. Elle fit alors l'objet de deux plans internationaux d'éradication successifs, couvrant les périodes 1999-2002 puis 2010-2015.

DES ACTIONS CONCRÈTES, MAIS TROP TARDIVES OU INSUFFISANTES...

La Grande-Bretagne tarda à engager des actions, en raison d'une opposition interne parfois forte. Des tirs d'essais locaux eurent lieu en 1993. Puis, dans les années 2000, des expériences ont eu pour but de tester différentes techniques, et d'évaluer la faisabilité de l'éradication et son coût. Un véritable programme d'éradication national fut finalement lancé au travers d'un programme LIFE, de 2005 à 2011. Ce programme se poursuit encore aujourd'hui, financé par des fonds nationaux. Malgré une augmentation pendant les tests, les effectifs finirent par s'effondrer enfin avec le programme national d'éradication (6 000 oiseaux en 2000 contre 50 environ aujourd'hui).

En France, un plan d'éradication, en cours de renouvellement, a vu le jour en 1997. L'élimination de plus de 1 500 érismatures rousses n'a pas suffi à éradiquer l'espèce et les effectifs hivernants n'ont amorcé un déclin qu'à partir de 2009. Ils sont passés de 280 en moyenne il y a 10 ans à 180 au cours des 6 dernières années. L'effectif nicheur serait de l'ordre de 40 à 60 femelles. Des difficultés d'ordre divers limitent la portée globale des actions engagées. Parmi ces difficultés, une trop faible implication de la communauté naturaliste et des chasseurs dans le signalement des oiseaux, un nombre encore insuffisant d'opérations de destruction, des obstacles techniques à l'intervention en hiver sur le principal site de rassemblement (lac de Grand-Lieu) et le refus de certains propriétaires de donner libre accès à leurs sites.

En Belgique, un premier plan de contrôle régional a été mis en place en 2009, suivi d'un plan national en 2011, qui ont conduit à la destruction de 46 oiseaux. Les effectifs nationaux, estimés à l'heure actuelle à une vingtaine d'oiseaux, sont en lente mais régulière augmentation.

Aux Pays-Bas, la décision d'éradiquer l'érismature rousse n'a été prise qu'en 2008 et un projet pilote initié en 2013. En 2014, aucune des 100 érismatures estimées présentes dans le pays n'avait encore été éliminée.

L'expérience européenne témoigne de la nécessité impérieuse d'actions mieux coordonnées dans l'espace et le temps.

Plus de 15 ans après la mise en œuvre du premier plan européen d'éradication, le bilan est donc mitigé. Hormis l'Espagne, aucun des pays les plus concernés par le problème de l'érismature rousse n'atteindra l'objectif d'éradication fixé à 2015. De même, l'interdiction de commercialiser des spécimens n'est effective dans aucun de ces pays. Certes, l'espèce est quasi éradiquée de Grande-Bretagne, mais en France, les effectifs baissent lentement, et une population reste bien implantée en Bretagne et Pays de la Loire. En Belgique et en Hollande, où la présence de l'érismature rousse était anecdotique il y a encore 20 ans, l'espèce commence à se développer, avec à terme un risque de déplacement vers des pays voisins (un cas de reproduction au moins est avéré dans une commune française frontalière de la Belgique). En 2015, l'espèce dispose toujours de territoires potentiels à conquérir en Europe.

UN RÈGLEMENT EUROPÉEN POUR AGIR DE FAÇON COORDONNÉE

Bien qu'insuffisantes et tardives, les mesures mises en œuvre ont permis, en réduisant de 90% les effectifs d'érismatures rousses, de sauvegarder une population majeure, non hybridée, d'érismature à tête blanche en Espagne et en Afrique du Nord. L'élimination des 400 à 500 érismatures restantes en Europe semble un objectif réaliste à moyen terme. L'expérience de l'Espagne, où l'érismature rousse a été éliminée avant d'y établir une population viable, souligne l'importance d'une intervention précoce et prolongée, avec des moyens adaptés. Plus largement, l'expérience européenne témoigne de la nécessité impérieuse d'actions mieux coordonnées dans l'espace et le temps. Adopté en octobre 2014, le premier règlement européen relatif aux espèces exotiques envahissantes devrait obliger tous les États à interdire la détention de l'érismature rousse et à mettre en place une véritable éradication. Dans ce cadre, un programme LIFE international pourrait être un outil approprié pour coordonner les actions à la bonne échelle. Il conviendra aussi de veiller aux nouveaux problèmes potentiels émergents : devant la difficulté à se procurer des érismatures rousses, les aviculteurs européens se tournent désormais vers l'érismature d'Argentine... • **Christian Perennou**, Tour du Valat, perennou@tourduvalat.org
Jean-Baptiste Mouronval, ONCFS, Jean-baptiste.Mouronval@oncfs.gouv.fr



Capture d'érismatures rousses grâce à un leurre sonore et visuel

© ONCFS



SOCIÉTÉ

LA NATURE A-T-ELLE TOUJOURS RAISON ?

Face à la crise écologique, il faudra aller plus loin. Oui, mais dans quel sens ? Deux orientations s'affrontent. D'un côté, une écologie de préservation considère

qu'il nous appartient de cesser d'exploiter les ressources de la nature afin de la préserver. De l'autre, une écologie de pilotage aspire à guérir les maux environnementaux par un surcroît d'interventions scientifiques et techniques. •

Article dans *philosophie magazine* de novembre 2015 (n°94) – 5,90 euros



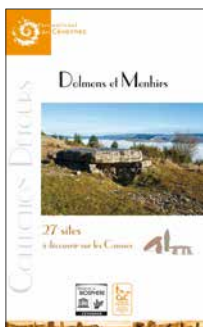
BIODIVERSITÉ

LES VRAIES FÉES DE LA NATURE

Lentement, notre nature et sa biodiversité s'amenuisent, disparaissent, derrière nos constructions et nos

aménagement, aveugles et malveillants. Il est temps de se réconcilier avec les êtres qui nous entourent et qui, eux, sont comme bienveillants à notre égard. Ce livre nous fait voir différemment ce petit peuple, ces créatures ordinaires qui nous entourent et qui disparaissent un peu plus chaque jour. • **François Lasserre, Stéphane Hette** – Éditions Plume de carotte – 144 pages – 27 euros

PATRIMOINE



DOLMENS ET MENHIRS

Causses de Sauveterre, Méjean, Noir et cham des Bondons, ces plateaux calcaires recèlent des trésors de la préhistoire récente : des monuments de pierre, témoins de l'installation des premières communautés agricoles. L'auteur, passionné, nous emmène à la découverte

de ce patrimoine à travers 27 sites minutieusement choisis. • **Jean-Yves Boutin** – Éditions Parc national des Cévennes – 48 pages – 6 euros – Version anglaise à paraître en 2016



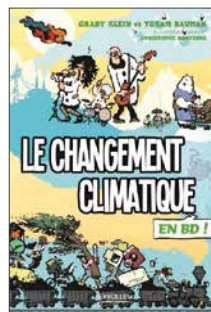
VOYAGE

VERTIGE POLAIRE

Thierry Suzan rencontre des hommes et écoute la pulsation de leur vie.

Il capte le mouvement d'une faune qui vit au cœur d'une nature redoutable... Du Groenland à l'Antarctique, ce voyage polaire emporte le lecteur dans une expérience unique. À travers 200 photographies spectaculaires, ce livre nous emmène au cœur des régions boréales et australes, à la découverte de deux mondes aux antipodes. • **Thierry Suzan** – Éditions de La Martinière – 240 pages – 45 euros

PÉDAGOGIE



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN BD

Le changement climatique n'est pas un sujet qui fait vraiment rire, pourtant cette bande dessinée propose une approche claire et pédagogique.

S'appuyant sur les travaux du Giec, cet ouvrage permet de mieux en comprendre les mécanismes et les évolutions possibles dans les décennies à venir avec des pistes d'action et des solutions, qu'elles soient collectives ou individuelles. • **Yoram Bauman, Grady Klein** – Éditions Eyrolles – 216 pages – 18 euros

ÉCONOMIE



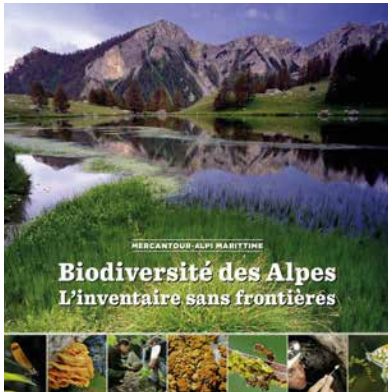
PETIT FUTÉ DANS LES GRANDS SITES DE FRANCE

Baie de Somme, Massif du Canigò, Puy de Dôme... Six volumes permettent aux lecteurs de découvrir

ou redécouvrir des paysages exceptionnels des Grands Sites de notre territoire. Avec de nombreuses photographies, ils racontent l'histoire de chacun de ces Grands Sites, évoquent des paysages, une nature préservée, des territoires contemporains et vivants. • **Grands Sites de France** – Éditions Le petit futé – 64 pages – 6,90 euros

LA PHRASE

Une expédition naturaliste à l'autre bout de chez soi



La connaissance d'un territoire passe par les inventaires des espèces présentes sur un territoire, à travers des efforts de prospection de la globalité des groupes taxonomiques. Souvent les lacunes existent à cause de la méconnaissance ou de la difficulté à recenser les groupes d'espèces.

Ainsi l'inventaire biologique généralisé, Mercantour-Alpi Maritime ou « ATBI » (*All Taxa Biodiversity Inventory*), a été mis en œuvre en 2006 dans l'objectif d'inventorier, de la manière la plus exhaustive possible, la biodiversité sur le territoire du Parc national du Mercantour et du *Parco delle Alpi Marittime*, et surtout les invertébrés, lichens, champignons et plantes non-vasculaires. Afin de valoriser ce projet de grande envergure auprès d'un large public, les parcs ont décidé, grâce à l'aide financière de la Fondation Albert II de Monaco et du gouvernement Princier de Monaco, d'éditer ce bel ouvrage de découvertes et de témoignages superbement illustré. L'occasion pour le grand public, naturalistes et gestionnaires de s'immerger chacun(e) à leur tour dans une grande aventure scientifique et humaine. • **Brondex, F. & L. Barnéoud, Eds. (2015). Biodiversité des Alpes. L'inventaire sans frontières. Glénat.**

LE MOT

Tim Flannery
Agissons pour
sauver la planète



Agissons !

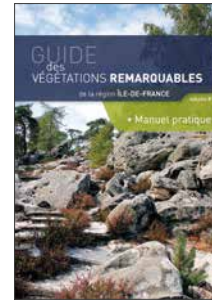
Le constat est sans appel : le dérèglement climatique tue. De l'Arctique aux forêts tropicales, en passant par les récifs coralliens, cet essai fourmille de résultats d'études scientifiques sur l'impact du réchauffement global sur la biodiversité ; de quoi allègrement convaincre les plus climatoseptiques. L'avenir de la biodiversité passe donc par notre capacité à (ré)agir, urgemment. « On ne peut s'offrir le luxe de perdre ne serait-ce que dix ans ».

Problème, cet ouvrage a été édité pour la première fois en 2005...

En termes de solutions permettant de réduire nos émissions de CO₂, peu de choses à se mettre sous la dent (20 pages seulement et des options parfois discutables), malgré le titre du livre. On regrettera au passage la non évocation des problèmes liés à notre alimentation.

L'auteur exhorte néanmoins chacun à faire sa part. On pourrait commencer à faire la nôtre en demandant à l'éditeur d'imprimer ses ouvrages sur papier recyclé et certifié... *Lu par Aurélien Daloz* •

Tim Flannery – Éditions Héloïse d'Ormesson – 252 pages – 17 euros



PRATIQUE

LE GUIDE DES VÉGÉTATIONS REMARQUABLES EN ÎLE-DE-FRANCE

Ce guide, élaboré par le Conservatoire

botanique national du bassin parisien et la DRIEE a pour ambition de permettre d'apprendre à identifier les groupements végétaux. Le premier volume a une vocation généraliste : contexte, concept de patrimonialité, critères d'évaluation. Le second est conçu pour un usage opérationnel, avec une clé de détermination des végétations et la description en fiches synthétiques. • **Fabrice Perriat, Sébastien Filoche, Frédéric Hendoux – Biotopie Éditions – 368 pages – 35 euros**



BIODIVERSITÉ

LES COQUES

La coque est une espèce sentinelle majeure dans le fonctionnement des écosystèmes littoraux. Ce livre dresse l'état des connaissances sur les gisements, le cycle de reproduction, l'enjeu sanitaire, les dispositions réglementaires, la gestion des stocks et les possibilités d'exploitation. Il s'adresse aux scientifiques, écologues et gestionnaires ainsi qu'aux pêcheurs, naturalistes et étudiants. • **Auteurs multiples – Éditions Quae – 88 pages – 20 euros**



Lire pour enrichir notre rapport au monde (naturel)

Le point de vue du lecteur **Jean-Louis Michelot**

Géographe et naturaliste

La nature constitue une source d'inspiration majeure pour les écrivains et les poètes. Petite visite guidée, aussi partielle que subjective, de cette littérature.

Nous autres professionnels de la nature sommes amenés à lire à longueur de journées des pages et des pages de littérature technique, littérature grise des rapports et, de plus en plus, littérature incolore du net. Noyés sous la paperasse, essayons pourtant de ne pas oublier que lire est aussi un formidable plaisir !

En matière de nature, nous avons la chance d'avoir accès à une littérature foisonnante et protéiforme, américaine bien sûr (le fameux « Nature writing »), mais pas seulement, aujourd'hui largement accessible en français grâce au travail des éditeurs, spécialisés ou non (Gallmeister, Wildproject...) et des traducteurs.

Lire nous permet de nous détendre, de rêver, de nous évader, d'explorer les contrées où nous n'irons jamais... mais aussi de découvrir le monde naturel autrement, à travers les sensibilités de chacun des auteurs qui nous entraînent avec eux.

S'ÉMERVEILLER

D'abord, souvent depuis l'enfance, il y a l'émerveillement devant la beauté, la diversité de notre planète. Celui qui transmet le mieux cette flamme est peut-être John Muir, boulimique de nature, parcourant en tous sens les Montagnes rocheuses, l'Amérique du Nord et au-delà ; il en tire des textes extraordinaires d'enthousiasme et de curiosité, qui aident à éclairer le par-

cours de naturaliste et de protecteur de leur auteur.

SE FROTTER AUX GRANDS ESPACES

« *Tu ne peux pas prétendre être dans la nature sauvage si y a pas un truc mauvais dans le coin qui peut te foncer dessus et te dévorer* », dit Doug Peacock, dans *Un fou ordinaire*, d'Edward Abbey. Il y a, pour certains d'entre-nous, un bonheur profond à se frotter aux forces brutes de la nature. Abbey nous entraîne avec lui dans les déserts de l'Ouest, avec des chroniques magnifiques (*Désert solitaire*) et des romans aussi militants que drôles (*Le gang de la clef à molette*). Ce personnage de légende repose aujourd'hui quelque part dans un de ses déserts adorés, en un lieu connu de ses seuls amis... dont Doug Peacock, un autre écrivain, qui soigna son mal-être de vétéran du Vietnam par le contact (très) rapproché avec les grizzlis.

JOUIR DES PETITS BONHEURS DU MONDE NATUREL

Plongeons avec passion dans le wilderness, mais ne soyons pas dupes : « *les grands espaces donnent à ceux qui les contemplent l'illusoire sentiment de la possession du monde* », écrit Samivel.

Apprenons aussi à percevoir et à jouir de toutes les merveilles qui nous sont offertes sur le pas de notre porte.

Ernst Jünger, grand écrivain allemand, raconte dans *Chasses subtiles* sa passion pour l'entomologie, et tout ce que lui inspire ses chères cicindèles. Samivel, peintre et écrivain de la montagne, visite dans *L'œil émerveillé* tous les plaisirs que nous procure la nature, des fonds marins à un simple bout de pré.

EXPLORER LE FOND DE NOS ÉMOTIONS

Les poètes nous font percevoir tout ce que fait résonner au fond de nous-mêmes le contact avec la nature.

« *Je te hais, Océan ! tes bonds et tes tumultes, Mon esprit les retrouve en lui (...)* ». Baudelaire explore les tourments de son âme ; Saint-John Perse est emporté par la puissance des grandes forces du monde (« *Oiseau, de tous nos consanguins le plus ardent à vivre* ») ; Francis Ponge attire notre regard sur la magie de toutes choses...

« *Vivants tout simplement – moi et le coquelicot !* » Kabayashi Issa¹

En quelques syllabes, les grands auteurs de haïkus (Issa, Bashô...) nous font partager tout ce qu'a d'unique et d'universel chaque instant de notre contact avec le monde, nous incitant à affûter nos sens.

REVENIR SUR TERRE

La nature, c'est d'abord un lieu de vie et des ressources, qu'il faut apprivoiser pour trouver abri et nourriture. Bien des romanciers décrivent la confrontation séculaire des hommes et de leur environnement, faite de dureté, de fantasmagorie et de moments d'harmonie plus ou moins fugitifs (Ramuz, Genevoix, Bosco...).

D'autres auteurs revisitent la nature nourricière de façon passionnante. Dan O'Brien nous fait partager son expérience de biologiste de la conservation relançant l'élevage des bisons pour restaurer la grande prairie américaine (*Les bisons du cœur brisé*, *Wild Idea*). Barbara Kingsolver met en scène dans *Un été prodigue* la confrontation des points de vue sur le retour des coyotes ou l'utilisation des pesticides ; dans un autre livre, elle raconte l'année pendant laquelle sa famille tente de s'approcher de l'autonomie alimentaire grâce à *Un jardin dans les Appalaches*.

COMPRENDRE

Parmi tous les ouvrages que nous lisons pour mieux comprendre les écosystèmes, quelques-uns sont de véritables œuvres d'art. *Cette mer qui nous entoure* de Rachel Carson est sans doute en partie obsolète sur le plan scientifique, mais nous permet de saisir d'une façon unique l'essence de ce grand organisme vivant que l'on nomme océan. De son côté, Barry Lopez nous a offert avec *Rêves arctiques* le grand livre du Nord. Aldo Leopold, biologiste et forestier, a livré avec son *Almanach d'un Comté*

des Sables, ce qui est peut-être le plus beau et le plus pertinent des livres sur la nature et sa préservation, remarquable par la combinaison de rigueur scientifique, de subjectivité assumée et d'une poésie magnifique.

OUBLIER DE SE PRENDRE AU SÉRIEUX

Fort heureusement, tous les livres de nature ne nous incitent pas à nous prendre trop au sérieux. Bien des auteurs ont mis en scène de façon hilarante la maladresse de notre contact avec le monde sauvage : Jorn Riel, Kenneth Cook, Redmond O'Hanlon... Gerald Durrell, quant à lui, a passé sa vie à courir la planète pour préserver les animaux en voie de disparition, et il le raconte dans des livres délicieuses.

EXPLORER D'AUTRES VOIES

Quelques auteurs nous font partager une vision large et passionnante, au-delà des genres ou des spécialités. Henri David Thoreau a à la fois été un observateur, un contemplatif, un constructeur-cultivateur et un militant. Il en a tiré des milliers de pages, dont le fameux *Walden ou la vie dans les bois*. Il ressort de son œuvre une réflexion forte sur notre relation à la nature, posant, notamment, bien avant que ce soit la mode, la question de la simplicité volontaire.

Kenneth White, à travers une œuvre multiple - essais, récits et poésie - invente la «géopoétique», une approche globale, théorique et pratique, de notre rapport au monde (voir «Lecteurs Penseurs» d'*Espaces naturels* n°52).

En nous glissant dans les pas de ces auteurs, on appréhende la diversité des façons de sentir le monde. Cette conscience ne sera pas inutile lors du prochain comité de pilotage auquel nous participerons ! Et puis, peu à peu, on découvre que chacun d'entre nous porte en lui de multiples perceptions, plus ou moins développées, parfois dissimulées au fond de nous-mêmes, et parfois un rien contradictoires. Qui n'est pas, à un degré ou à un autre, à la fois savant, chasseur, protecteur, paysan et poète ?

Cette expérience nous permet d'enrichir notre rapport à notre environnement pour «être au monde» d'une façon aussi pleine que possible.

Enfin, les mots des écrivains et des poètes permettent de toucher, grâce à leur acuité, à leur sensibilité et à leur diversité, un public large, dépassant le cercle des habitués des sites protégés, contribuant au nécessaire rapprochement entre nature et culture. Après une promenade littéraire et musicale en marge d'une réserve naturelle, un ornithologue chevronné me demande les références du livre où figure cette merveilleuse histoire du barbeau, tandis qu'une dame, venue ici pour le côté culturel de la sortie, glisse à son conjoint «c'est quand même jolie, cette île de la Platière, il faudra qu'on revienne»... • jean-louis.michelot@wanadoo.fr

[1] Traduction de Corine Atlan et Zéno Bianu. NRF, Poésie/Gallimard.



RÉFÉRENCES DES OUVRAGES
SUR ESPACES-NATURELS.INFO



Le parc du Yosemite (Californie), créé en 1890 grâce à l'action de John Muir, naturaliste et écrivain

© Olivier Grunewald

L'article sur la préoccupation environnementale dans les Églises (p.14-15) dans le précédent numéro d'*Espaces naturels*, a suscité des réactions de lecteurs. Voici l'une d'elles.

Foi chrétienne et conservation : quels points communs ?

Au sein de l'Église catholique, la publication récente de l'encyclique du pape François est une source d'espoir pour la conservation de la biodiversité.

Moi qui pensais avoir bel et bien tourné le dos à l'Église... Cet été, j'ai néanmoins lu l'encyclique du pape François sur les conseils de ma mère (engagée en Église catholique). J'avoue avoir tout de suite été séduit par le titre choisi : «sur la sauvegarde de la maison commune». Le mot «sauvegarde». En tant qu'écologue, comment ne pas y être sensible. Le mot «maison» m'a fait penser à l'écologie du grec *oikos* qui signifie «maison, habitat» et *logos* qui signifie «science». La maison «commune», résonna très vite en moi comme une bienveillance pour tous ceux qui habitent et partagent notre planète.

Le contenu du livre a confirmé mes premières impressions. Il existe des points communs entre la religion catholique (et probablement d'autres religions mais que je connais moins) et la conservation de la biodiversité, comme par exemple la vision holistique du monde vivant, les valeurs éthiques et l'engagement par l'expérience de vie.

UNE VISION HOLISTIQUE

Dans son encyclique, le pape François s'efforce de faire le lien entre les systèmes naturels et les systèmes sociaux. Pour lui, tout est lié. «Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature». «L'écologie intégrale» proposée par le pape François me semble très en phase avec la conservation de la biodiversité, qui tend de plus en plus à intégrer des échelles spatiales supérieures à l'écosystème et à proposer des solutions intégrant des dimensions écologiques, sociales, économiques ou éthiques.

DES VALEURS ÉTHIQUES

Le pape François reconnaît et dénonce «les racines humaines» de la crise environnementale. Pour le pape, il ne fait aucun doute que «la difficulté de prendre au sérieux ce défi [environnemental] est en rapport avec une détérioration éthique et culturelle, qui accompagne la détérioration éco-

logique». Sans rejeter les avancées scientifiques et technologiques, le pape nous interpelle sur les fins et sur le sens de toute chose, et met en garde contre une écologie «qui se préoccuperait surtout des symptômes, plus que des racines profondes de la crise écologique». Comment ne pas se sentir concerné ? Préserver l'ensemble du monde vivant nécessite de dépasser un intérêt strictement utilitariste envers la nature. Cela relève du cœur. Protéger toutes les espèces, y compris les plus petites, les plus moches, les plus effrayantes, est un geste d'amour. Enrayer la crise écologique nécessite sans aucun doute de l'amour, de la sobriété, de l'empathie, de la solidarité, de la générosité. Même les plus petits impacts sur la nature méritent toute notre attention. Sur ce plan, l'encyclique du pape François apporte un regard éthique et spirituel très inspirant pour les acteurs de la conservation.

UNE EXPÉRIENCE DE VIE

Pour le pape, le christianisme doit être considéré comme une expérience de vie et pas seulement comme une doctrine. Cette exigence, il la fait transparaître dans son encyclique, en proposant des solutions concrètes (ex : gestes quotidiens) sur fond de partage et de sobriété. Ainsi, au-delà de divergences de points de vue qui certes relèvent de la foi, croyants et non croyants peuvent s'entendre aujourd'hui sur la nécessité d'agir ensemble pour conserver la nature. Une chance pour notre maison commune ! • **Baptiste Regnery**

Dessine-moi LE "SAUVAGE" Gagnant du concours

Le comité éditorial d'*Espaces naturels* a choisi le dessin de Cécile Rousse : «Le sauvage s'amuse : gypaètes et bigoudis!» Elle gagne un an d'abonnement à la revue et la publication de son dessin dans le dossier du n°55!

Bravo à elle et merci à tous les participants.



l'agenda



© J.P. Eschmann

FORUM DES GESTIONNAIRES

13 avril – Paris

Les gestionnaires des espaces naturels et ceux des sites culturels ont des défis communs : préserver et assurer la gestion durable des territoires patrimoniaux soumis à fortes pressions, rendre ces patrimoines accessibles au public, faire partager le sens de leur action et mobiliser habitants et autres acteurs autour d'enjeux de long terme. forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/2016

JOURNÉES ATELIERS DU REVER

19 et 20 janvier – Bordeaux

Ce sont les 7^{es} journées du Réseau d'échanges et de valorisation en écologie de la restauration. <http://rever2016.sciencesconf.org>

SÉMINAIRE SUR LE RÉFÉRENTIEL TAXONOMIQUE NATIONAL

22 janvier – MNHN

L'objectif est de partager au niveau national un langage commun pour la désignation des taxons de France afin d'établir un socle nécessaire au partage des données. <http://seminaire-taxref.mnhn.fr>

CONGRÈS FRANÇAIS DE LA NATURE

29 janvier – Paris

À l'aquarium de la Porte Dorée, le comité français réunit ses organismes membres, ses experts et ses partenaires pour débattre des priorités et des enjeux de la biodiversité en France et dans le monde, dans la perspective du Congrès mondial de

la nature de l'UICN, qui aura lieu du 1^{er} au 10 septembre 2016 à Hawaï, États-Unis. www.uicn.fr

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

2 février – International

Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durables. Ce thème a été choisi pour exprimer le rôle vital des zones humides pour l'avenir de l'humanité. www.ramsar.org

LA TRAME VERTE DANS LES ESPACES RURAUX

2 au 3 février – Paris

Ce colloque est ouvert à un large public : porteurs de politiques publiques, professionnels du monde agricole, gestionnaires de l'environnement, chercheurs... colloque.inra.fr/diva/Programme

RENCONTRES ANNUELLES DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

7 au 9 avril – Salavas (Ardèche)

Le thème portera sur les travaux en cours sur la valeur ajoutée des réserves naturelles, portés par le réseau. Des rencontres des ultra marins et des agents commissionnés sont prévues la veille. www.reserves-naturelles.org

COLLOQUE NATIONAL « RÉPARER LA NATURE ? L'EXEMPLE DES MILIEUX HUMIDES »

3 au 4 février – Brest

Élus, techniciens, acteurs scientifiques, institutionnels, économiques, financeurs sont invités à venir échanger autour de cette question « Peut-on et doit-on réparer les milieux humides ? ». Des interventions de fond et de nombreux exemples et témoignages concrets illustreront cette thématique. Pour plus d'information : www.finistere.fr

CONGRÈS MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHERE

14 au 17 mars – Lima (Pérou)

Une nouvelle vision du programme sera définie lors de ce congrès, avec une stratégie à 10 ans, 2015-2025. Le plan d'actions déclinant la mise en œuvre de ce programme, en cours d'élaboration, devrait y être adopté. <http://bit.ly/1RNWjXb>

CONFÉRENCE « JEUNES CHERCHEURS »

22 au 24 mars – Tour du Valat

Cette troisième conférence sur les sciences de la conservation en région méditerranéenne est organisée en partenariat avec le CEFE - CNRS (Montpellier) et l'IMBE (Aix-Marseille). www.medconservationsciences-conference.org



D'AUTRES RENDEZ-VOUS SUR
ESPACES-NATURELS.INFO

LE
DOSSIER

NE MANQUEZ PAS EN AVRIL



© F. Pasian

COLLABORER AVEC LES ÉLEVEURS

Comment les éleveurs peuvent-ils mieux tirer parti des espaces naturels pour produire durablement ? Le pastoralisme a évolué dans le temps. Gestionnaires et éleveurs ont un intérêt commun à conserver les milieux. Expériences et analyses permettent à ce dossier de montrer les outils déjà disponibles et les connaissances encore à acquérir pour aller plus loin.

A photograph of two indigenous men in a lush green environment. The man on the left has a red feather in his hair and wears a headband made of braided grey fibers. He is playing a wooden flute. The man on the right has black hair and wears a black headband. He is also playing a wooden flute. Both men are shirtless and appear to be in a traditional setting. The background is filled with green foliage.

LE D

Des natures et des hommes

- 24 Protection de la nature et culture, une histoire commune
- 27 Une conservation qui marche sur ses deux jambes
- 30 Gérer une forêt témoin de l'Histoire
- 31 Identifier le culturel avec les habitants
- 32 « La nature nous livre ses mémoires »
- 34 Le paysage : rencontre entre culture et nature
- 35 « Merveilles », vous avez dit Merveilles ?
- 37 Les salins, nature et culture à l'œuvre



Le dossier lu par...

Vincent Andreu-Boussut

De l'écologie à l'ethnologie, de l'anthropologie à la philosophie, de Claude Levi-Strauss à Philippe Descola, de Bruno Latour à Catherine Larrère, sciences et scientifiques ont largement fait la preuve qu'on ne peut penser aujourd'hui la nature hors de la société. Depuis les années 1970, de nombreux concepts ont permis de sortir de ce « grand partage », qu'il s'agisse de la biodiversité culturelle (convention sur la diversité biologique) ou de l'écologie de la réconciliation (Michael Rosenzweig). L'infléchissement des politiques de mise en patrimoine de la nature dans la seconde partie du XX^e siècle en faveur d'une intégration de la diversité culturelle et des patrimoines culturels en est le témoin le plus saisissant : réserves de biosphère de l'Unesco, mettant les savoirs naturalistes locaux au cœur de la gestion, paysages culturels du Patrimoine mondial de l'Unesco, valorisant le caractère hybride et vivant des patrimoines paysagers, parcs naturels régionaux en France, œuvrant en faveur de nouveaux modes de développement socio-économique fondés sur un projet de valorisation patrimoniale.

Sur le terrain, les missions et les expériences des gestionnaires des espaces du patrimoine racontent les voies possibles de cette réconciliation, sa complexité ou ses paradoxes évidemment, mais aussi le foisonnement des possibles. La multiplicité des situations locales révèle toute une gamme de variation des hybridations possibles entre nature et culture. D'un côté, il y a des espaces protégés qui œuvrent en

faveur de la conservation du patrimoine culturel comme le Parc amazonien de Guyane (cf. p.31), tandis que de l'autre côté, des espaces du patrimoine culturel se soucient du patrimoine naturel qui cohabite avec les traces de l'histoire comme au mont Beuvray (cf. p.34) ou dans les forêts de Verdun (cf. p.30).

Ces nouvelles postures obligent à décloisonner les savoirs, entre savoirs scientifiques et savoirs locaux.

Le défi est permanent pour les gestionnaires. Ces nouvelles postures obligent à décloisonner les savoirs, entre savoirs scientifiques et savoirs locaux, et à hybrider les connaissances disciplinaires (écologie, anthropologie, histoire). Elles imposent aussi une plus grande ouverture des espaces du patrimoine aux sociétés locales, à leurs habitants et à leurs usagers, et obligent à inventer de nouvelles formes de gouvernance patrimoniale locale. Elles invitent enfin à dépasser les risques de muséification et à penser les liens nature-culture au delà des seuls espaces protégés car ce qui fait patrimoine ici pour nos sociétés est vivant et évolutif. •

Vincent Andreu-Boussut, maître de conférences en géographie à l'université du Maine, vincent.andreu-boussut@univ-lemans.fr

Cérémonie de la danse Pakou : grand chant dansé à Trois-Sauts (Guyane), mené par Jacky Pawey. Dans le Parc amazonien de Guyane comme dans d'autres espaces naturels protégés, le patrimoine immatériel fait l'objet de mesures de conservation



RN de la vallée de Chaudefour dans les monts du Sancy (Puy-de-Dôme)

© Henri Jaffieux

DROIT

Protection de la nature et culture, une histoire commune

Les espaces naturels protégés d'aujourd'hui sont le produit d'une histoire déjà longue. Ils sont aussi le reflet changeant des relations que notre société entretient avec son environnement naturel à des époques données. Panorama historique en France métropolitaine.

On s'accorde habituellement sur l'origine américaine des plus connus d'entre eux : les parcs nationaux. La philosophie qui les soutient en Amérique, qui met quasi exclusivement en avant la protection de la vie sauvage et des beautés de la nature, et en exclut toute forme d'intervention humaine, est à la base de la *wilderness*¹. Lorsque cette idée de « parc national » surgit du Nouveau monde, à la fin du XIX^e siècle, il n'y a en France et dans les autres pays d'Europe, ni définition officielle, ni législation permettant leur création. L'application pure et simple du modèle américain se heurte, justement, à des considérations d'ordre culturel. L'empreinte de l'occupation humaine est presque partout présente, sauf en haute montagne, mais pas pour longtemps. Et la révolution industrielle fait son chemin, bouleversant les schémas de pensée et la relation homme-nature. Domine l'idée de progrès apportée par la science et la technique au détriment de la nature

dont il faut exploiter les ressources au bénéfice de l'homme. Sa protection n'est donc pas une préoccupation sociale prégnante. Si protection il doit y avoir, dans l'esprit des contemporains de cette époque, c'est avant tout celle des monuments historiques et des œuvres artistiques.

NATURE COMME MONUMENTS : DES PROTECTIONS EN RÉACTION À DES MENACES

La folie destructrice de certains révolutionnaires visant à éliminer toute trace de l'Ancien Régime, avait conduit certains à s'y opposer tels l'abbé Henri Grégoire ou encore Alexandre Lenoir, très vite relayés, entre autres, par Ludovic Vitet, premier inspecteur des monuments historiques, puis Prosper Mérimée ou Victor Hugo. Leur action finit par porter ses fruits, conduisant l'État à intervenir. De 1830, qui voit la nomination d'un inspecteur général des monuments historiques,

en passant par l'installation d'une commission des monuments historiques en 1834, le lancement d'un inventaire en 1837, l'adoption d'une loi en 1887 pour la *conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistiques*, jusqu'à celle de 1913 modernisant la précédente - qui sert encore de fondement à la législation relative à la protection du patrimoine culturel ; c'est tout un corpus juridique, scientifique, administratif et technique qui voit le jour. Mais cela a pris presque un siècle !

Si la Révolution de 1789, par certains de ses excès, est à l'origine de ce vaste mouvement de protection du patrimoine historique monumental et artistique, on peut, par contre, attribuer à la révolution industrielle la prise de conscience, par une partie de l'opinion publique, des atteintes portées aux beautés de la nature et aux paysages par l'urbanisation, l'affiche réclame, les usines, la houille blanche, le déboisement, les carrières et l'ouverture de

routes et voies ferrées.

Une élite urbaine composée de notables, de naturalistes, de forestiers, de savants, des peintres de l'École de Barbizon² et d'écrivains, tels que, de nouveau, Victor Hugo, mais aussi, des personnalités aussi différentes que Georges Sand ou Elisée Reclus, soutenues par quelques rares hommes politiques comme Charles Beauquier, sont à l'origine de ce mouvement. Il faut y ajouter l'action militante du Club alpin français, créé en 1874, du Touring club de France, créé en 1890 et de la Société des paysages de France créée en 1901.

Ces acteurs militent pour la protection des monuments historiques et, simultanément, pour la défense des paysages et des sites pittoresques en cherchant à faire bénéficier leur action du type de corpus constitué en faveur des monuments historiques. Ils finissent par obtenir, en 1906, le vote de la loi *organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique* grâce à l'engagement de Beauquier, mais celui-ci échoue à faire créer une *Caisse des beaux sites et des monuments naturels* sur le modèle de la Caisse nationale des monuments historiques (finalement créée en 1914). Il faudra attendre 1930 pour qu'il soit porté remède aux insuffisances de la loi de 1906 et que son champ soit élargi aux sites à caractère historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Comme pour le patrimoine historique, le dispositif hérité des lois de 1906 et 1930 est toujours en place. Mais on doit lui rattacher de nouvelles et importantes étapes intervenues à partir des années soixante : la loi Malraux de 1962 sur les secteurs sauvegardés pour préserver et requalifier les cœurs historiques des villes en maîtrisant l'urbanisme, les zones de

protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU devenues depuis ZPPAUP) à vocation patrimoniale plus large, la loi de 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages.

VERS DES ESPACES NATURELS-CULTURELS

Si on revient à la seconde moitié du XIX^e, et au début du XX^e, les idées et les premières actions de protection de la nature, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, commencent à émerger au travers, notamment, de débats sur les animaux jugés nuisibles et ceux jugés utiles (à l'agriculture), sur l'opportunité d'acclimater des espèces importées des colonies, sur certaines activités et pratiques telles que la plumasserie (la mode des chapeaux à plumes) ou l'aveuglement des oiseaux chanteurs. Après le ralliement, au tournant du siècle, de la SNA (Société nationale d'acclimatation) à ces idées protectrices, sous l'influence d'Edmond Perrier, son président, des réserves sont créées. Mais il s'agit d'initiatives privées, sans fondement législatif. Il faut attendre 1957 pour instaurer des réserves naturelles officielles et 1960 pour créer des parcs nationaux. Par la suite, de nombreux autres types d'espaces protégés sont instaurés. La frise ci-dessous en fixe les principales étapes.

Avec la mise en œuvre de ces nouveaux statuts sur le terrain, dans des contextes variés, un constat s'impose au début des années 1980 : la protection réglementaire est une condition nécessaire mais pas suffisante car bien souvent, le patrimoine naturel (la flore et la faune, les écosystèmes) que l'on cherche à conserver réagit aux activités qui continuent de s'exercer ou qui ne s'exercent plus dans ou à l'entour des

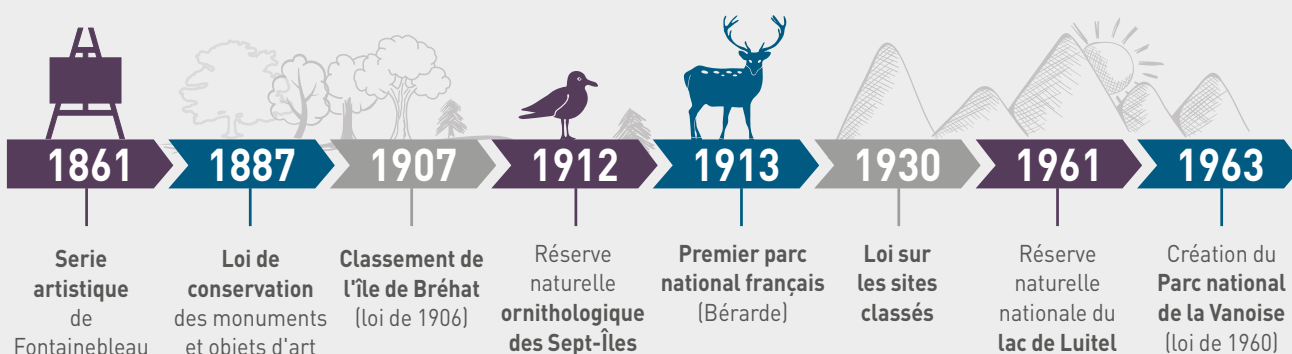
À partir de ce qui est devenu un modèle conçu pour le **patrimoine naturel**, le même processus va ensuite s'appliquer à toute **intervention patrimoniale**, et finir par être adopté en matière de **patrimoine culturel**.

espaces protégés. Vient le temps de la gestion de la nature. Les personnels se forment aux techniques de gestion, au génie écologique. On crée en 1980 la cellule inter-parcs, qui donne naissance en 1993 à l'Aten (l'Atelier technique des espaces naturels) à cette fin. Les réserves naturelles se dotent de plans de gestion. Des colloques sont organisés. Plus tard, à partir de 1995, un forum annuel réunit les gestionnaires d'espaces protégés.

Cette préoccupation, qui tend à introduire et à réaliser une gestion dynamique des espaces naturels protégés et à les valoriser, gagne les sites naturels classés au titre de la loi de 1930, notamment les plus étendus et plus emblématiques d'entre eux, à qui est accordé le label Grand Site de France. À partir de ce qui est devenu un modèle conçu pour le patrimoine naturel, le même processus va ensuite s'appliquer à toute intervention patrimoniale, et finir par être adopté en matière de patrimoine culturel, qu'il soit monumental ou non, l'expression la plus extensive en étant fournie par les ZPPAUP.

Aujourd'hui, les deux types de patrimoine, le naturel (les œuvres de la seule nature) et le culturel (les œuvres humaines) sont contenus et reconnus dans ce vaste champ d'intervention

REPÈRE





Une petite plage sur l'Île aux Moines dans la réserve naturelle des Sept-îles

© Flore Allemandou

diversité, de la nature et des paysages – liberté de la création, architecture et patrimoines). Cette volonté de simplifier ne risque-t-elle pas de remettre en cause des principes, des règles et des pratiques qui ont fait, et qui font toujours, leurs preuves? Alors que la géographie d'ensemble des espaces protégés aura sans doute tendance à se stabiliser naturellement dans les prochaines années, l'enjeu n'est-il pas, plutôt, de renforcer la gouvernance de ces territoires patrimoniaux exceptionnels tout en conservant l'implication et le soutien de l'État? •

Jérôme Fromageau, co-directeur du Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel, jerome.fromageau@gmail.com

Henri Jaffeux, président de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, henrijaffeux@orange.fr, www.ahpne.fr

des espaces protégés. Il n'est qu'à consulter les listes de sites pour s'en convaincre. Et on peut s'en réjouir, d'autant que certains sont distingués sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ou bénéficient du diplôme du Conseil de l'Europe. Mieux, leur valeur multi-patrimoniale, naturelle et culturelle est souvent présente. Il s'agit alors, pour le gestionnaire et les autres acteurs impliqués, d'assurer la cohabitation harmonieuse, la préservation et la mise en valeur de l'ensemble des composantes patrimoniales culturelles, historiques, paysagères et biologiques sans exclusive.

Mais notre époque est à la simplification, dont on parle tant, et au changement de la règle de droit avant même que celle-ci n'ait produit ses effets et

n'ait été évaluée. Dans ce mouvement, une partie du corpus patrimonial dont on vient de relater l'histoire, épaisse de plus d'un siècle et demi, est considérée par certains comme un frein à la modernisation du pays.

Parmi les raisons évoquées, la différenciation des législations, réglementations et procédures s'appliquant à des composants patrimoniaux différents et entremêlés, ou juxtaposés sur un même espace, et le morcellement des responsabilités d'administration des territoires concernés, expliquent la tendance actuelle à vouloir simplifier le droit du Patrimoine et refonder l'action publique dans ce domaine. Cela ressort de la lecture des deux projets de loi en cours d'examen au Parlement (reconquête de la bio-

(1) On note aujourd'hui un courant de pensée en faveur de l'introduction de cette philosophie en Europe et en France.

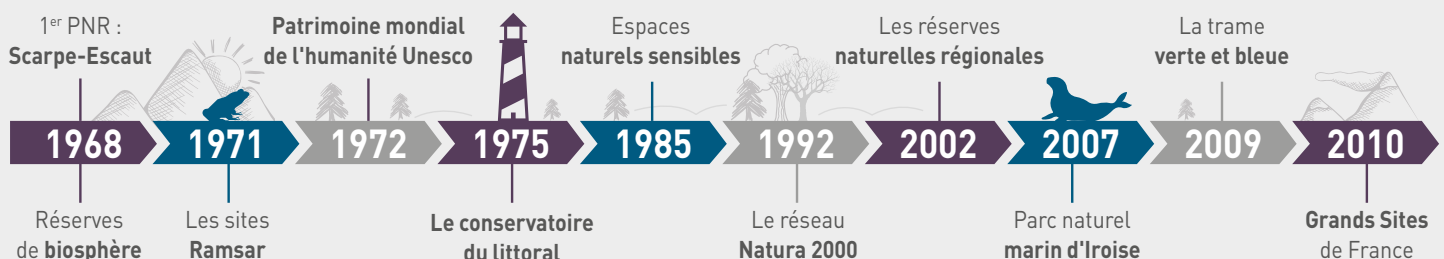
(2) Ils obtiennent, sous Napoléon III, en 1861, le classement en série artistique de 1097 ha de vieilles futaies et zones rocheuses en forêt de Fontainebleau. C'est la première mesure de protection d'un espace naturel pour motif culturel. D'autres sites ont ensuite bénéficié de ce statut (lac de Gérardmer, Malmaison...).

EN SAVOIR PLUS

F. Fortunet, «La théorie juridique du patrimoine» dans Actes des entretiens du patrimoine : le regard de l'histoire, 2001.

REPÈRE

APRÈS 1960, LE CORPUS JURIDIQUE³, SCIENTIFIQUE⁴, ADMINISTRATIF⁵ ET TECHNIQUE⁶ S'ÉTOFFE POUR CONCERNER TOUTE UNE GAMME DE NOUVEAUX TYPES D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DONT :



(3) Dont celui provenant du droit international et européen.

(4) Un pré inventaire des richesses naturelles de la France est lancé en 1969 à l'initiative du ministre des Affaires Culturelles et de celui de l'Agriculture. Il sera suivi de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Znieff) en 1982, devenu aujourd'hui l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), sous la responsabilité du Muséum national d'histoire naturelle.

(5) Création du Conseil National de protection de la nature (1946) et du ministère en charge de cette protection en 1971.

(6) Chaque type d'espace se dote d'une tête de réseau (CPRN, fédération des PNR, PNF, ATEN, CREN, RGSF...).



Château de Bouges, géré par le CMN, serre du jardin de fleurs

© Jean-Pierre Delagarde - Centre des monuments nationaux

NATURE ET CULTURE

Une conservation qui **marche** sur ses deux jambes

Les gestionnaires d'espaces ne gèrent pas des paysages de cartes postales. Héritage, conservation, restauration... Ce sont des mots communs aux protecteurs des patrimoines naturels et culturels. Une convergence qui va dans le bon sens.

Un plan de gestion, un problème d'espèces exotiques envahissantes, la question de l'état de référence, la préoccupation de l'ouverture au public... On pourrait aussi bien être dans un espace naturel. Mais on est dans un site classé au titre des Monuments historiques, géré par le Centre des monuments nationaux. Anne Marchand y est responsable du patrimoine végétal. La conservation est son quotidien et il ne lui est pas possible de dissocier patrimoines naturels et culturels. « Pour protéger des sites, on fait des études, des diagnostics, dans plusieurs domaines de métiers, y compris naturalistes. On a des collections horticoles ou botaniques à gérer, mais aussi des zones humides, des sites Natura 2000, des Znieff, etc. » Si les administrations

ou les métiers ont pu être cloisonnés, il paraît évident maintenant que la gestion d'un site classé, ou d'un monument historique en général, doit se faire en tenant compte de la biodiversité, au même titre que d'autres éléments (objets, bâti). Gérer du patrimoine, quel qu'il soit, c'est respecter l'esprit du lieu. « Nous gérons par exemple la maison de George Sand dans le Berry. Il y a un traitement culturel du jardin. Il y avait du patrimoine agricole, où nous entretenons par exemple les haies bocagères. Les abords et l'identité font partie de la protection. » De même, quand une espèce exotique a été introduite au XIX^e siècle dans le parc d'un château, la question se pose de savoir s'il faut la conserver, au titre d'un témoignage historique de la façon

d'appréhender l'aménagement du jardin à l'époque. Exactement la même question que lors de la rénovation des bâtiments : restaurer, mais selon quelles références ?

Allons encore un peu plus loin dans la convergence : « les monuments sont des écosystèmes en soi », affirme Charlotte Pingoux, chargée d'étude scientifique au CMN (Centre des monuments nationaux). D'abord il arrive de faire des découvertes lors d'inventaires : un triton crêté, un petit duc... ou récemment à Saint-Cloud, une espèce de tulipe protégée. « Nous avons fait un plan de gestion spécifique pour pouvoir la conserver dans le jardin. » Dans les bâtiments aussi il y a de la vie. Et souvent des chauves-souris : « elles sont présentes dans quasiment tous les



Le Centre des monuments nationaux épaulé par la LPO

A la faveur d'une convention, pendant 5 ans, le Centre des monuments nationaux (CMN) s'engage à créer des refuges au sein de ses espaces naturels ouverts au public. L'objectif ? Préserver la biodiversité locale, inventorier les espèces, mettre en place des méthodes de gestion écologique pour respecter la flore et la faune et sensibiliser les visiteurs à l'importance de la protection du patrimoine naturel.

Le partenariat repose sur **la réalisation d'inventaires naturalistes et l'établissement d'indications de gestions écologiques** des jardins, ou espaces naturels du CMN. Ce dernier devra favoriser la mise en place des recommandations de gestion réalisées par la LPO.

La **sensibilisation auprès des publics du CMN** sur les actions entreprises dans les jardins et les espaces naturels des monuments nationaux constitue le deuxième volet du partenariat. Le public scolaire, enfants et enseignants, sera notamment au cœur de ces dispositifs, avec la diffusion de documentation et la mise en place d'activités spécifiques.

L'ensemble du **personnel et des collaborateurs du CMN** sera également sensibilisé aux pratiques respectueuses de la biodiversité et à la mise en place d'une gestion écologique des espaces extérieurs.

sites parce qu'elles trouvent des endroits qui leur conviennent, sans bruit, sans lumière, loin de l'agriculture.» Dans le cadre d'une restauration de pigeonnier, une nichée de chouettes effraies a même été trouvée. «Le chantier a été tout de suite adapté pour que le rapace puisse être protégé.»

Tout est choix, tout est question de référence et de stratégie.

Si le CMN monte en compétence dans les domaines de l'écologie (voir partenariat avec la LPO ci-contre), il n'en reconnaît pas moins qu'il n'est pas spécialiste du sujet, et en tant que maître d'ouvrage, il coordonne diverses disciplines (archéologues, paysagistes, historiens, botanistes...). Si les prescriptions administratives sont parfois un casse-tête, les solutions concrètes sur le terrain sont possibles et le dialogue souvent fructueux. La nature pourrait même venir au secours de certains bâtiments : « nous testons l'implantation de végétaux pour favoriser la conservation de certains murs dégradés voire lacunaires, par exemple pour améliorer le drainage de l'eau sur des sites archéologiques à ciel ouvert. »

C'est le principe des parcs naturels régionaux, en France, et des réserves de biosphère, au niveau mondial, que de protéger une nature marquée par les hommes. Catherine Cibien, du programme de l'Unesco Man and biosphere, explique que la façon de gérer

les espaces est marquée par la culture. « Les mots utilisés dans les comités de gestion ne sont pas les mêmes. Allier la conservation de la biodiversité et le développement durable, dans le respect des valeurs culturelles, c'est essentiel pour que les actions soient acceptées et partagées » On ne peut construire nos actions de gestion que de façon locale, pour que cela parle aux gens. L'idée de l'Unesco est autant de protéger les espaces que les cultures qui les accompagnent. C'est ainsi qu'au Canada, les populations autochtones amérindiennes sont associées. De même, en Italie, la réussite d'une réserve peut s'appuyer sur un aspect culturel comme la gastronomie. La cuisine d'un lieu marque l'histoire de son territoire. « On ne peut pas séparer paysage, habitants et usages. »

Indissociable, c'est aussi ce que répond Isabelle Arpin (Irstea Grenoble) quand on la questionne sur les patrimoines naturels et culturels. Elle parle même de « nature-culture ». « La distinction entre nature et culture est loin d'être universelle, comme l'a bien montré Philippe Descola. Et, même ici, nature et culture sont indissociables. » D'une part, le bâti est lié à la nature : le bois des charpentes, la protection contre les phénomènes naturels. D'autre part, les milieux naturels sont partout, mais à des degrés divers, influencés par les activités humaines : « les recherches archéologiques montrent à quel point les activités humaines ont marqué des milieux qui peuvent apparaître comme les plus naturels. » Pré-

sidente du conseil scientifique du Parc national de la Vanoise, elle a pu voir à quel point la conservation est empreinte de culture : tout est choix, tout est question de référence et de stratégie. « Il y a eu un inventaire très complet du patrimoine bâti dans le cœur du parc. Un très beau travail. Pour valoriser ce patrimoine, il faut surmonter des difficultés techniques, parce que l'utilisation du béton depuis deux générations a fait oublier les techniques de construction traditionnelles. Mais aussi des difficultés économiques – les murs en pierre sèche coûtent cher. » On ne peut pas non plus tout restaurer. Il faut faire des choix sur le caractère patrimonial ou esthétique. « Au-delà du patrimoine bâti, il y a aussi le patrimoine immatériel à préserver, par exemple les rapports des habitants à des éléments de nature. Je comprends qu'il faille faire des choix. Mais je crois à l'importance des partenariats. C'est le rôle des parcs de se mettre en lien avec d'autres pour mettre en valeur le patrimoine culturel. »

Un message reçu cinq sur cinq par Hervé Parmentier, directeur du GIP de préfiguration du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne. Protéger un espace naturel, c'est protéger un héritage, une nature façonnée. Et en l'occurrence, une forêt habitée et une façon de la vivre. Nature et culture, liées. « Nous marchons avec nos deux ambitions comme sur nos deux jambes. » Et ce n'est pas toujours simple. Il y a eu, selon les périodes, les cisterciens, les templiers, une activité de métallurgie, avec chacun leur lot de patrimoine vernaculaire, hydraulique en particulier, constituant pour la plupart des ruptures de continuité écologique des cours d'eau. Comment traiter aujourd'hui les enjeux de mise en œuvre de la TVB dans ces conditions ? Idem quand un bâti du XII^e siècle est mis en péril par une mise à sec réclamée par la loi sur l'eau. Mais le parc national et ses 129 communes, dont 40% ont des bâtiments classés, devront trouver le bon équilibre entre nature et culture. Le futur parc se positionne comme guichet unique pour faciliter la coordination entre tous les acteurs du territoire et les porteurs de projets. « Tous les possibles de la forêt » clame le parc : un lieu de vie, de travail, de divertissement. La forêt n'a-t-elle pas été

une protection efficace des vestiges archéologiques au fil des temps ?

Faire des choix, c'est le lot des gestionnaires. « La façon dont nous gérons la nature est forcément marquée par notre bagage culturel. Il suffit de voir des sujets aussi polémiques que le loup, la restauration des continuités écologiques, la place des énergies renouvelables dans l'architecture traditionnelle... Cela provoque des conflits de légitimité. Mais on ne peut pas gérer froidement notre environnement, sans prendre en compte ce facteur humain. »

La façon dont nous gérons la nature est forcément marquée par notre bagage culturel.

Dans les Grands Sites de France, ce facteur humain est justement au cœur des actions. C'est avec les habitants que les objectifs de la politique de conservation sont fixés. Pour le Grand Site des Deux-Caps, quand il a

été question de valoriser le territoire, la population a été associée pour trouver comment. Un atelier de réflexion a abouti à l'idée de proposer un événementiel, et l'art contemporain a été choisi pour thème. Le festival Slack est ainsi né, proposant une exposition d'artistes, en milieu naturel, avec des médiateurs tant pour l'aspect artistique que naturaliste. « L'objectif était de fédérer les forces vives, habitants, associations, artistes, gestionnaires, paysans, pour concevoir les œuvres et le dispositif », explique Hélène Hanon, chargée de mission culture au conseil départemental du Pas-de-Calais. Le propriétaire conservatoire du littoral et le gestionnaire Eden 62 ont participé aux côtés des artistes et un véritable dialogue a pu s'instaurer. Utiliser la nature comme source d'inspiration peut paraître classique, mais l'art contemporain a permis de vraiment utiliser les sites comme matériau. Pour le gestionnaire, c'est aussi l'occasion de voir « son » site avec d'autres lunettes. Quant aux habitants, conquis, « on a pu en faire des alliés ». • MMB



Entre juin et septembre dernier, *Slack! Deux-Caps Art Festival* a proposé 14 installations artistiques sur 36 km de côtes, invitant à découvrir le Grand Site des Deux-Caps : des œuvres qui viennent épouser sa géographie, répondre à son histoire géologique ou culturelle, dialoguer avec sa beauté singulière. <http://slackdeuxcapsartfestival.com>

© Nicolas FLOCH « Berniques » - CD 62



Il existe près de 200 km² de forêts qui abritent les traces de la Première Guerre mondiale en Meuse

© ONF

MÉMOIRE

Gérer une forêt témoin de l'Histoire

En Meuse, pour préserver et valoriser un témoin unique des combats de la Grande Guerre situé sous l'immense forêt domaniale de Verdun, protecteurs de la nature et passeurs de mémoire ont dû trouver des valeurs communes.

En cent ans, nous sommes passés d'un intérêt historique et mémoriel à une approche élargie à l'histoire du territoire et de ses profondes mutations (disparition de six villages détruits jamais reconstruits, naissance d'une forêt, évolution des paysages, installation d'une flore et d'une faune spécifiques habitant les vestiges de la bataille de Verdun - trous d'obus, forts, abris, ...).

Cette évolution, c'est un comité de pilotage qui l'impulse, animé par l'ONF

(Office national des forêts) et le département de la Meuse. Naturalistes, archéologues, historiens, géographes, gestionnaires de sites de mémoire, forestiers, élus, militaires, exploitants forestiers, professionnels du tourisme échantent pour que nature comme culture soient présentes dans le projet de développement du site.

L'exemple du département de la Meuse, gestionnaire du musée de plein air et des forts, est une traduction concrète

de cette volonté de préservation de tous les patrimoines pour les générations futures. En 2014, une étude est commandée pour approfondir les connaissances environnementales des sites dont le département est le gestionnaire pour proposer un plan de gestion qui intègre la préservation patrimoniale et l'afflux de visiteurs. L'équipe d'insertion de l'ASCB (Association pour la sauvegarde du champ de bataille) chargée des débroussaillages et de l'entretien des espaces ouverts est sensibilisée par les forestiers pour différer les tontes de juin et préserver la floraison des quinze espèces d'orchidées sur les forts.

À l'aube du centenaire et dans l'attente du classement au patrimoine mondial de l'humanité, les acteurs ont préparé l'avenir d'un site emblématique de la Grande Guerre et s'apprêtent à renouveler cette approche au profit d'autres forêts domaniales nées du Premier conflit mondial. • **Frédéric Hinschberger**, ONF, frederic.hinschberger@onf.fr

“ TÉMOIGNAGE

C. Rosset *Chargée de projet Environnement au conseil départemental de la Meuse.*

Le département élabore actuellement des outils de sensibilisation à la biodiversité. Ainsi, le fort de Vaux accueillera dès début 2016 une exposition sur les chauves-souris. Panneaux d'information et sculptures présenteront les principales espèces s'abritant dans les forts ainsi que leur mode de vie singulier. Un film réalisé par Tanguy Stoecklé, cinéaste animalier spécialiste des chiroptères, dévoilera au visiteur comment chauves-souris et autres espèces remarquables trouvent refuge dans les vestiges et en forêt domaniale de Verdun.

Identifier le culturel avec les habitants

À Papaïchton, au bord du fleuve Maroni, le Parc amazonien de Guyane et la DAC (Direction des affaires culturelles) ont mené une démarche conjointe avec les élus, les autorités coutumières et les habitants pour décider comment restaurer des cases traditionnelles présentant une forte dimension culturelle.

L'année prochaine, six premières cases traditionnelles aluku vont être restaurées à Papaïchton, dans les écarts de Boniville et Loka. L'aboutissement d'un important travail de concertation mené par le Parc amazonien et DAC de Guyane avec la population.

En 2012, un premier inventaire des cases traditionnelles a été mené dans ces deux villages. L'année suivante, un diagnostic architectural (description, typologie, état de conservation du bâti, organisation des villages) a été réalisé. Pour aller plus loin que ces descriptions techniques, le Parc amazonien et la DAC ont appuyé, en 2014, la mise en place d'une médiation culturelle, qui visait à fournir à la mairie de Papaïchton des éléments d'aide à la décision. Cette médiation devait notamment permettre de préciser et de formaliser la volonté de la municipalité, des autorités coutumières et des habitants dans le domaine de la conservation et de la valorisation de leur patrimoine bâti. Il s'agissait également de déterminer les cases à restaurer en priorité. Six cases traditionnelles ont été identifiées. Celles-ci ne sont plus habitées, mais elles restent utilisées lors des cérémonies traditionnelles. Elles revêtent en effet une forte dimension patrimoniale, liée à l'histoire des Alukus. Lors de la médiation, les participants ont insisté sur l'importance de conserver certains éléments des bâtis, qui font sens pour eux. C'est le cas



Une case traditionnelle aluku, à Boniville (commune de Papaïchton). Des motifs tembés sont peints sur la façade

© Parc amazonien de Guyane - Guillaume Feuillet

des tembés, ces dessins traditionnels noir-marron comportant des significations symboliques, peints à l'entrée des maisons. C'est également le cas des poutres centrales des charpentes. Les participants ont par contre demandé que des améliorations soient apportées, dans le cadre de la restauration. Que le sol, actuellement en terre battue, soit par exemple remplacé par une dalle cimentée. Que certaines pièces, en bois rond, soient changées par des pièces en bois scié. Ou encore, que les maisons soient rehaussées. La médiation culturelle a permis de faire ressortir que la notion de patrimoine qui

faisait sens pour la population relevait plus de la fonction du bâtiment, et des savoirs associés à sa construction, qu'au bâtiment lui-même.

Les travaux de restauration commenceront dans les prochains mois. Quatre jeunes de la commune vont en profiter pour se former aux techniques traditionnelles, avec un artisan de la commune. C'était, là encore, un élément fondamental soulevé lors de la médiation culturelle : la transmission des savoir-faire traditionnels. •

Claire Couly, service patrimoine naturel et culturel, ccouly@guyane-parcnational.fr

REPÈRE

Un soutien aux initiatives culturelles

À travers sa politique culturelle, le Parc amazonien de Guyane soutient l'acquisition de données en sciences humaines et appuie des projets culturels menés sur son territoire. Promouvoir la sauvegarde des cultures locales, soutenir la transmission des savoir-faire entre les générations, prendre en compte les perceptions des habitants dans les choix de gestion des ressources, favoriser le désenclavement des territoires au regard de l'offre culturelle : autant d'objectifs poursuivis par un service dédié au Parc amazonien, celui du patrimoine naturel et culturel. À ce titre, ce service est amené, en lien avec les délégations territoriales du parc et les acteurs locaux, à soutenir une grande diversité de projets culturels, comme des études en ethnomusicologie, des ateliers de transmission des savoir-faire amérindiens ou encore des manifestations de danse et de musique locale, sur le territoire du parc comme à l'extérieur.



«La nature nous livre ses mémoires» une fête locale et familiale, autour du double thème «nature et culture»

© Eden 62

SENSIBILISATION

«La nature nous livre ses mémoires»

Quand la nature rencontre les habitants à travers leurs histoires, l'histoire des lieux, alors l'espace de nature devient leur espace et ils sauront le protéger, mieux que pour n'importe quel motif scientifique.

LA MÉMOIRE POUR SORTIR DE L'ENTRE-SOI

Bien entendu, les espaces naturels sont aujourd'hui un atout touristique, économique et social longuement utilisé d'ailleurs par la communication de nombreuses collectivités.

On entend ici et là, encore aujourd'hui, l'expression «la mise sous cloche des espaces naturels», que les espaces naturels sont affaire de gestionnaires ou «pseudo scientifiques», seuls capables de comprendre, ici, l'enjeu qui se joue et qu'enfin, il ne saurait être question d'ouvrir à la société civile et ses activités ludiques, ces joyaux extraordinaires... Bref, chacun sait que ces discours sont battus en brèche depuis de longues années par la quasi-totalité des acteurs de l'environnement. Néanmoins, persiste un «entre nous» naturaliste qui peine parfois à s'ouvrir à la culture (et vice versa!) des autres. En effet, l'organisation de réunions

publiques dans le but de présenter les objectifs d'un plan de gestion d'un espace naturel est une démarche très probante... À condition d'intégrer les objectifs dans le territoire, au-delà des limites de l'espace et de connecter la mission principale, conservatoire, à l'identité du territoire. Le travail d'immersion dans le territoire doit souvent être explicité bien davantage. L'histoire des lieux, l'évolution des paysages et des pratiques locales historiques sont des notions essentielles à une perception positive de l'espace. Convaincre une salle de l'intérêt général de l'action passe sans aucun doute par toutes ces connections avec la population.

LA NATURE RACONTE L'HISTOIRE ET LES SCIENCES ET VICE VERSA

À quelques kilomètres de Saint-Omer, en un même lieu, d'un côté, une lande sur 200 ha, exceptionnelle pour la région, à la fois RNR, espace natu-

rel sensible et APPB. De l'autre côté, l'histoire douloureuse de la Seconde Guerre mondiale fait apparaître une étonnante masse de béton circulaire sur les flancs du plateau. Hier, base de lancement des V2 destinés à s'abattre sur Londres, aujourd'hui, équipement culturel de premier plan, avec son musée et son planétarium.

C'est en ce lieu que nous proposons, associés à la coupole d'Helfaut, musée de l'histoire et des sciences, une fête locale et familiale, destinée à partager un moment convivial autour du double thème «nature et culture». Nous l'avons intitulé «la nature nous livre ses mémoires». Chaque dimanche de Pentecôte, les habitants s'y retrouvent pour partager l'histoire des lieux et poursuivre son écriture. En tant que gestionnaire, cela nous permet de mieux cerner les attentes, les regards, les interrogations pour peut-être transmettre autrement les enjeux. C'est l'enseignement que nous en tirons après quatre éditions.

Un féru d'histoire locale et une mère de famille croisent leurs regards sur cet espace naturel et chacun entend et écoute, entre habitants du secteur. Enjeu historique ou naturaliste ? La voie d'une compréhension réciproque n'est pas si loin, l'objectif est atteint.

Les gestionnaires seront toujours bien inspirés de prolonger la discussion bien au-delà de l'enjeu naturaliste, qui n'est qu'une finalité d'un temps. L'avenir des fameux «plans de gestion» est d'ancrer bien davantage l'espace naturel dans le territoire, les activités des habitants (sentiers de connections avec les chemins ruraux, la présence à la fête locale du village...).

Le paysage atypique de ce territoire a été dessiné par les activités industrielles et l'urbanisation. Attachons-nous avec les habitants à faire

REPÈRE

Au programme :

Des jeux d'antan, le potager des années 40, un détour photo chez l'herboriste et la dictée dans la classe de M. Dumont et M^{me} Mazurek, dans la salle Churchill.

Dans le patrimoine bâti, on parle de nature...

L'immense ouvrage de guerre est maintenant au service de la mémoire mais aussi de la nature. Les chauves-souris sont accueillies et très suivies, dans les entrailles de ce plateau. Les visites abordent également des notions de géologie.

... et dans la réserve naturelle régionale, on apprend à lire l'histoire.

Le paysage, les stigmates de la guerre, les vieilles haies et les vieux fossés rappelant un pré communal, les étangs rappelant l'exploitation artisanale du silex... L'œil s'aiguisé. On voit les cicatrices que la nature panse suite aux plaies de l'exploitation du silex. Puis on perçoit les émotions que dégage le retour de la biodiversité sur le plateau.

partie de cette histoire singulière. Et ainsi, nous assurerons la pérennité

de la biodiversité. • **Christian Ringot**, Eden 62, c.ringot@eden62.fr



Accueil d'un groupe sur le terril du Pays à Part

© Eden 62

Les terrils : patrimoine à muséifier ou nature à accompagner ?

Il ne fait aucun doute que **les terrils du Pays à Part** (Pas-de-Calais) font partie d'un patrimoine à préserver et à transmettre. Ils témoignent de l'histoire industrielle du XX^e siècle. C'est pourquoi en 2012, le conseil départemental du Pas-de-Calais fait l'acquisition du site du Pays à Part et des Falandes afin d'intégrer ces terrils à sa politique ENS.

Eden 62 en est alors le gestionnaire. La même année, le bassin minier Nord-Pas-de-Calais est classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO au

titre de paysage culturel évolutif.

Eden 62 a mis en place un sentier d'interprétation adapté au grand public proposant un contenu à la fois naturaliste et historique. Il fallait en effet prendre en considération l'identité minière : on ne gère pas seulement la nature, on gère un patrimoine, vecteur de la transmission d'un devoir de mémoire. Grâce à quelques éléments encore présents sur le site (les têtes des trois puits, les traverses issues des rampes aménagées mais aussi et surtout le

cavalier qui servait à acheminer les schistes), le public voit l'évolution depuis la fin de l'exploitation.

«Pour que les habitants acceptent, en quelque sorte, qu'on laisse la nature reprendre ses droits sur le site, il fallait redonner la perspective historique originelle, favoriser la prise de conscience de ce patrimoine valorisant,» explique Anthony Codron, animateur-patrimoine à Eden 62. C'est pourquoi d'autres panneaux expliquent le paysage il y a des millions d'années. Comment était le paysage au Carbonifère ? (Composé essentiellement de grandes forêts...). Comment était le Pas-de-Calais il y a 80 millions d'années ? (Au fin fond d'une mer tropicale...). Plusieurs panneaux présentent la faune et la flore par milieu : la mare, la roselière, quels types d'espèces rencontre-t-on sur ces milieux ? Un autre panneau explique aussi l'intérêt aujourd'hui des **pelouses schisteuses**, car on ne le sait pas toujours, mais les terrils offrent une diversité faunistique et floristique non négligeable. Malgré un sol pauvre, nu et sec, une végétation s'y développe, des mousses, des lichens, des plantes comme le pavot cornu ou la vipérine. Un second sentier existe également doté de **bornes multimédia équipées de QR CODE** à flasher qui renvoient sur des photos commentées du site, à l'époque de l'exploitation minière. Le public se fait ainsi une idée plus concrète de l'époque de l'exploitation.

• **anthony.anim@eden62.fr**

CONCERTATION

Le paysage : rencontre entre culture et nature

Gérer un site classé, c'est concevoir ensemble le paysage que l'on souhaite partager. À Bibracte au mont Beuvray, Grand Site de France, cette co-construction passe par un comité de gestion où culture et nature sont associées.



Séance de lecture du paysage au pied du mont Beuvray : le débat contradictoire est bien plus facile les pieds dans l'herbe face à un point de vue précis que dans une salle dont le cadre formel conduit chacun à défendre une posture

© Bibracte, Antoine Maillier 2014, n° 108314

Le paysage du mont Beuvray, l'un des sommets du Morvan, n'a cessé d'évoluer en fonction des usages que l'homme en a fait, comme l'ont précisé les recherches archéologiques intensives dont fait l'objet depuis 1985 ce site - une ville gauloise abandonnée depuis deux mille ans. Ces recherches vont de pair avec la volonté d'accueillir du public et avec une double protection en tant que monument historique (1985) et site classé (1990). Depuis 1990, les lieux ont été profondément transformés : construction d'un musée qui sert de porte d'entrée au site, ouverture de clairières afin de permettre des chantiers de fouille et de rendre plus lisible la topographie de la ville gauloise, restauration de vestiges architecturaux (laissés à l'air libre ou protégés par un abri), équipement de parcours de visites. Dans le même temps, la gestion forestière a pris une tournure nettement plus active, avec des objectifs à la fois paysagers, de préservation de la biodiversité (retour à une forêt mixte irrégulière dans le cadre d'un contrat Natura 2000) et économiques (contri-

buer autant que possible à l'économie de l'établissement gestionnaire du site). Toutes ces initiatives contribuent à créer un nouveau paysage qui est le reflet des nouveaux usages du lieu, tout comme le paysage fermé du XX^e siècle et le paysage nettement plus ouvert du XIX^e siècle étaient l'expression des contextes socio-économiques bien différents de leur époque, à dominante pastorale pour le premier et sylvicole pour le second. Ce nouveau paysage en devenir est le résultat d'une concertation permanente entretenue par le gestionnaire du site, l'EPCC Bibracte (Établissement public de coopération culturelle), avec ses tutelles et ses partenaires (Dreal, Drac, ABF, PNR Morvan, ONF) au sein d'un comité de gestion du site. De cette concertation, qui est enrichie par l'expertise d'un paysagiste, est issu un plan de gestion paysagère à long terme qui a constitué la fondation du dossier de labellisation au titre des Grands Sites de France, intervenue en 2008, et qui sert de cadre d'élaboration et d'arbitrage de tous les projets qui affectent les lieux, comme

les chantiers de fouille ou les coupes de bois, en amont de leur instruction par les services de l'État.

Le renouvellement du label, en 2014, a permis d'élargir les ambitions en s'intéressant aux marges et aux abords du site classé - en quelque sorte à une « zone tampon » où les terrains, mi-agricoles, mi-forestiers, sont entre de multiples mains privées. Pour ce faire, la gouvernance du Grand Site a été ajustée grâce à une implication plus forte du Parc naturel régional du Morvan aux côtés de l'EPCC Bibracte, dans le cadre d'une convention pour la gestion durable du Grand Site, et à la mobilisation des chercheurs du laboratoire ITEM (Innovation et Territoires de Montagne), afin de renforcer la concertation avec les habitants, les « socio-professionnels » et les élus, dans le but de concevoir ensemble le paysage que l'on souhaite partager dans les décennies à venir. •

Vincent Guichard, directeur de Bibracte EPCC, v.guichard@bibracte.fr



Pour les promeneurs d'aujourd'hui, une destination, pour les chasseurs, cueilleurs et éleveurs de la préhistoire, un passage

© PN Mercantour, J. Sarrut

MERCANTOUR

« Merveilles », vous avez dit Merveilles ?

La vallée des Merveilles ne peut être comprise par les archéologues sans prendre en compte l'histoire naturelle du site, ni par les naturalistes sans prendre en compte la fantasmagorie qui l'accompagne.

Augustin Berque, Philippe Descola, et bien d'autres, ont mis en évidence l'absurdité qui consiste à dissocier nature et culture. Pourtant les gestionnaires du patrimoine sont formatés à la gestion de l'une ou l'autre de ces dimensions. Ainsi, pour certains professionnels de la culture, il est évident que le patrimoine se réduit au qualificatif éponyme de leur ministère, que ces derniers ont conduit le législateur à nommer le code qui régit le patrimoine culturel le Code du patrimoine, excluant ainsi la nature de la notion patrimoniale. À l'inverse, au sein des organismes en charge de l'environnement, l'emploi du mot « patrimoine » désigne bien souvent la nature seule. Néanmoins, rares sont les organismes gestionnaires des espaces naturels

à ne pas s'être impliqués dans la défense et la promotion de la culture. Cet intérêt ne devrait pas constituer des parenthèses récréatives. L'évocation des patrimoines archéologiques et des phénomènes historiques doit prendre en compte le poids de l'écologie.

Au cœur du Parc national du Mercantour, le site archéologique de la vallée des Merveilles est ordinairement abordé en omettant la dimension environnementale passée et présente. Plus exactement, on ne reconnaît pas dans celle-ci le poids historique qui lui est lié. Ainsi, ce site emblématique est le plus souvent évoqué en plaçant en exergue la symbolique des gravures. Ces idéogrammes de la protohistoire stimulent l'imagination et focalisent l'intérêt sur la recherche des représen-

tations mentales qui ont conditionné et précédé le geste des graveurs. Tout, ici, semble en appeler à la fantasmagorie : la difficulté d'accès du lieu, le caractère désertique et minéral, la force des orages et enfin le toponyme « vallée des Merveilles », qui évoque fables et légendes. Les uns et les autres ne s'y sont pas trompés et le registre du fantastique fait autorité tant au niveau des guides accompagnateurs que des chercheurs. On ne saurait en faire le reproche aux premiers car non seulement ils sont nourris du discours des seconds mais, de surcroît, c'est leur rôle social d'être aussi des conteurs. En revanche on s'interrogerait, sinon de la pertinence tout au moins du caractère réducteur de la production des seconds.



Les gravures de la protohistoire stimulent l'imagination du visiteur

© PN Mercantour, J. Sarrut

« LES MERVEILLES SONT L'EXPRESSION DE SOCIÉTÉS CONDITIONNÉES PAR LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL »

L'abondante littérature consacrée au site de la vallée des Merveilles porte essentiellement sur l'interprétation des signes. L'évocation des titres des ouvrages les plus consultés en témoignent. Ainsi, Henri de Lumley a écrit *Le Grandiose et le Sacré*, Emilia Masson a publié un ouvrage intitulé *Vallée des Merveilles ; Un berceau de la pensée religieuse européenne* et Henri Dufresne *La Vallée des Merveilles et les mythologies indo-européennes*.

Alors que ces auteurs ont choisi de privilégier la piste de la religiosité du lieu, on observera que les gravures des Merveilles sont avant tout l'expression de sociétés conditionnées par leur environnement naturel. Ainsi, géographie, orographie¹, géologie et climat constituent des variables dont la connaissance est indispensable pour la compréhension des gravures de la vallée des Merveilles.

Pour le randonneur d'aujourd'hui, la vallée des Merveilles constitue fréquemment la destination finale d'un long périple au cours duquel la marche ne constitue que l'ultime moyen de locomotion. Nombre de visiteurs n'y randonneront qu'après avoir emprunté parfois l'avion, le train et la voiture. Pour ces derniers, la vallée des Merveilles évoquera un terminus. Ce sentiment artificiellement entretenu par l'expédition, trouvera d'autant plus d'échos que les interprétations sont

entièrement orientées vers les notions de sacré et de culte. Dans l'imaginaire collectif, de telles fonctions s'accommodent aisément d'une localisation en position de confins. Pour autant, l'analyse de l'orographie, la recherche des « chemins de moindre coûts » montrent sans ambiguïté que la vallée des Merveilles est avant tout localisée au carrefour de voies naturelles. Cette mobilité, cette itinérance, sont traduites par la typologie des gravures représentant des armes. Cette dernière révèle des influences culturelles qui expriment la mobilité des populations mais aussi l'intégration des populations du Bégo dans des réseaux de communication qui ouvrent sur le Piémont et sur le couloir rhodanien. Parmi les quelques rares silex trouvés sur le site certains témoignent d'approvisionnements qui renvoient à la côte ligure. Ainsi, à l'instar de la faune et de la flore, le site archéologique de la vallée des Merveilles est un réservoir qui se nourrit d'est en ouest, du nord au sud, et cela depuis sa périphérie la plus lointaine.

Avec ses nombreux lacs, et ses vieux mélèzes, la vallée des Merveilles est aussi un laboratoire environnemental. Les débris d'insectes et de végétaux piégés et conservés dans les sédiments des lacs, les cernes d'arbres millénaires, nous livrent en ce lieu un enregistrement exceptionnel de l'histoire du climat. Ce faisant, le site de la vallée des Merveilles nous raconte l'histoire d'un des premiers réchauffements climatiques qui marqua l'histoire de l'humanité. Les rares et premiers témoignages archéologiques sur la fréquentation de ces zones de

hautes montagnes ne peuvent être compris qu'au regard des processus de la fonte des glaciers initiés à partir de 10000 ans avant notre ère. Libérées de la glace, les pelouses alpines ont constitué dans un premier temps des terrains de chasse présentant une forte attractivité pour les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique. Ces derniers n'ont toutefois pas recouru à une expression pariétale. Celle-ci n'apparaît que vers 3300 ans avant notre ère. Elle s'exprime avec force pendant tout le Chalcolithique et la période du Bronze ancien et prend un véritable essor vers 2500 avant notre ère avec l'optimum climatique du Chalcolithique. L'iconographie développée met en exergue les préoccupations liées aux pratiques agricoles et d'élevage, lesquelles ont bénéficié du contexte climatique pour prospérer.

« LA NATURE CONVOQUÉE POUR APPORTER UN ÉCLAIRAGE À L'ARCHÉOLOGIE »

Ainsi, on recense essentiellement des représentations de champs, d'aires et de bovidés. La présence d'armes, symboles de pouvoir, témoigne des premières tensions sociales qui apparaissent quand la société se hiérarchise. Des études des paléo-pollutions piégées dans les sédiments des lacs apporteront probablement des réponses. La nature a été convoquée ici pour apporter un éclairage à l'archéologie et l'histoire, mais les expériences conduites ces dernières années par le Parc national du Mercantour auraient pu illustrer une démarche inverse. Ainsi, l'utilisation de l'archéologie et des analyses régressives pour l'identification des forêts anciennes aurait pu être citée tout comme l'analyse paléoenvironnementale des sédiments de lacs pour l'évaluation de la santé biologique des lacs. •

Isabelle Lhommedet, isabelle.lhommedet@mercantour-parcnational.fr,

Franck Suméra, Drac Paca, franck.sumera@culture.gouv.fr

[1] Domaine de la géomorphologie qui consiste en la description des reliefs.

EN SAVOIR PLUS :

Berque, *Ecoumène introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 2009.

Descola, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005.



© F. Dautais

Les salins, nature et culture à l'œuvre



Par **Marion Thiba**,

Directrice de la culture au Parc naturel régional
de la Narbonnaise en Méditerranée

En quoi les espaces naturels sont-ils aussi des espaces de culture (« culture » comme définie plus loin)? De la place que j'occupe, il me semble que cette interrogation mérite d'être inversée : en quoi les espaces de culture sont-ils aussi des espaces naturels? L'exemple des salins peut démontrer que nature et culture sont intrinsèquement liées, qu'elles sont à considérer comme les deux faces d'un même paysage. Le littoral audois, qui fait partie du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, en comprend de nombreux, toujours en activité pour certains, exploités par un saunier privé produisant du sel de déneigement, à l'abandon pour d'autres, gérés par le Parc avec les communes concernées.

Espaces de l'entre deux, fascinants par leur platitude et leur vaste horizon, les salins sont bousculés par les éléments de la nature, le vent, les coups de mer dont ils ont su tirer parti et ponctués d'ouvrages bâtis par les hommes, rappelant leur vocation première – martelières (vannes), rouets (stations de pompage), tables salantes, transformateurs électriques... Ce sont des lieux hautement culturels, si l'on considère la culture au sens anthropologique,

comme la façon dont les hommes se sont emparés des ressources de la nature pour améliorer leurs conditions de vie et inventer des savoir-faire, des techniques, des usages tout à la fois pratiques et symboliques (quoi de plus symbolique que le sel?). Cependant, alors qu'ils sont le fruit du travail acharné des hommes, ces vastes territoires entre terre et mer sont perçus par beaucoup comme des « espaces naturels ».

Les salins sont un bon exemple de l'évolution de la perception de la nature par l'homme (changement de notre regard, évolution des mentalités au sujet de la biodiversité désormais considérée comme un bien commun) et du processus de « patrimonialisation » (changement d'usage, lieu de travail devenant aussi lieu de récréation et de découverte d'un patrimoine, tant naturel que culturel).

Au fil du temps, une double métamorphose de la nature en culture et de la culture en nature s'est produite. Plusieurs facteurs se conjuguent, dont certains remontent à loin. En effet, nous avons devant les yeux un espace « antique » qui a peu changé depuis vingt siècles – le paysage et les techniques sont toujours les mêmes dans leur principe –, avec des aménagements « naturels » entièrement en bois, des

planches et des pieux constituant l'essentiel des partènements – le bois est le matériau qui résiste le mieux au sel, encore aujourd'hui –, où sont utilisées des techniques « écologiques » ancestrales – action du vent et du soleil pour faire évaporer l'eau et produire le sel –, un savoir-faire « durable » qui n'épuise pas la ressource. Dans les salins en activité, ce que nous voyons à l'œuvre aujourd'hui est un patrimoine vivant, non rejoué, non muséifié. Nous pouvons découvrir un métier dans son environnement, puisque s'exerce ici une activité économique réelle, à laquelle s'ajoute une nouvelle offre de loisirs – boutique, restaurant, sentier de découverte, petit musée. L'exploitation, grâce à la mise en eau du printemps à la fin de l'été, rend ces espaces propices à la nidification des laro-limicoles.

Les salins forment ainsi un patrimoine « naturel culturel » à sauvegarder et à constamment réinventer. Et c'est en connaissant l'histoire de ces paysages que l'on peut mieux les comprendre et les gérer, bien entendu. •

EN SAVOIR PLUS

Carnet du Parc n°13 - *Les salins, entre terre et mer*
Film documentaire - *Patrice Gabanou et les salins, de l'art du saunier au défi de l'entreprise*
extrait sur www.parc-naturel-narbonnaise.fr



Le Grand Veymont (Vercors)

© Wikipedia

ÉLUS

Ils sont notre interface avec les citoyens

Rencontres croisées d'élus qui font les espaces naturels
aux côtés des gestionnaires. Présents dans les conseils
d'administration, comités de gestion et autres Copil...
Comment vivent-ils leurs fonctions ? Qu'attendent-ils de nous ?



Quelle est la mission que vous vous assignez ?

DR : Notre rôle est de prendre du recul, de poser des questions, de sentir une ambiance, de connaître les textes qui sont sortis, pour savoir dans quel sens on va pouvoir avancer. Les instances sont des espaces de liberté, et en même temps de contrainte. Les analyses des techniciens sont pertinentes et de bon sens. Mais parfois la procédure administrative fait perdre ce bon sens. D'où le travail des élus.

LV : Au réseau des Grands Sites de France, je suis mobilisé avec les autres élus pour que le paysage soit présent dans les politiques nationales. Dans ma communauté de communes, qui gère deux sites Natura 2000, nous menons un travail de fond pour l'aménagement. Entre les espaces agricoles, urbanisés, économiques et naturels, pas un centimètre carré n'est délaissé. L'élu à un rôle de transversalité. L'espace n'est pas à l'usage exclusif d'une catégorie de public. Les premières réunions sur un sujet sont souvent délicates, mais avec un peu de diplomatie, chacun comprend.

CB : Les élus volontaires sont difficiles à trouver, même si ça a un peu évolué. Par exemple pour le déploiement de Natura 2000, l'investissement local était plus source d'ennuis que porteur en termes d'image. Il fallait mettre en œuvre les démarches, mettre tout le monde autour de la table. On nous envoie parfois au casse-pipe. On doit assumer des revirements de politique nationale. J'ai vécu des réunions où on nous accueillait avec le slogan «non au parc, non à Natura 2000», avec fourches et fusils. Mais les choses ont changé, les maires, en particulier, ont pris les choses en main. Il n'y a plus qu'une minorité hostile maintenant. Depuis 25 ans l'environnement est passé dans les lois, ça devient plus porteur comme thématique au niveau national.

Le rôle premier de l'élu est celui de médiateur : porter les différents points de vue au débat, mais aussi faire accepter des politiques.

LV : Le rôle des élus est de faire de la concertation, de comprendre comment les gens appréhendent leur territoire. Nous devons essayer d'avoir une vision de l'avenir en protégeant la qualité de vie et le paysage, c'est le sens de la démarche des Grands Sites de France. Chez les techniciens, tout le monde n'a pas le même point de vue. Entre élus, c'est pareil, on est plus attaché à tel ou tel point. Chacun a sa sensibilité, y compris parmi les gens qui nous ont élus. Il faut entendre ce que chacun dit, mais aussi aller contre ce qui ne va pas. Nous sommes des relais des préoccupations des gens, et la nature en fait partie. Lorsque nous avons fait de la concertation pour le projet de territoire, les deux thématiques prioritaires qui sont sorties sont l'eau et le paysage.

DR : Nous avons un rôle d'animateur. Pour le parc national, par exemple, je dois veiller au respect de la Charte du parc. Nous devons aussi représenter les collectivités locales et porter leur voix. Je rencontre beaucoup d'associations, et d'acteurs de la société civile, qui me font part de solutions, d'expériences. Cet enrichissement permet de faire émerger les idées. Les gestionnaires aussi font remonter les résultats. J'ai un dialogue permanent avec les techniciens.

CB : Nous avons un rôle de médiateur entre les aspects techniques, les démarches qui viennent d'en haut (les services de l'État). Le rôle des élus est énorme. Pour les politiques imposées, comme Natura 2000, on fait de la concii-

liation au nom de l'État. On joue le rôle de fusible. Pour les ENS c'est très différent. N'importe quel élu, de n'importe quel bord, qui essaie de comprendre, se dit que c'est tout bénéfique pour tout le monde. On résout les problèmes, on donne une plus-value économique. Dès qu'on met les mains dans le cambouis, on comprend l'intérêt.

Comment vous (in)formez-vous sur les questions de biodiversité et de paysage ?

LV : Nous travaillons étroitement avec les techniciens des services. Nous choisissons leurs compétences en fonction des actions que nous voulons mener. Des écologues bien sûr. Mais la nature, c'est un sujet transversal. Nous avons aussi besoin d'économistes par exemple pour étudier la viabilité d'un projet. On assemble des compétences diverses pour travailler ensemble et décroïsonner. Elles sont trop souvent cloisonnées.

CB : J'ai une formation de professeur de SVT mais je ne suis pas du tout technicienne moi-même. J'ai passé beaucoup de temps avec les équipes biodiversité du PNR. Je les ai suivies de près. Ce n'est pas facile pour un élu de se former techniquement. Mais j'anime le groupe inter-PNR loup, en binôme avec une technicienne. Je participe aussi à des séminaires.

DR : D'un point de vue pratique, je m'informe par le biais de ce que m'envoient les services du parc national, du conseil départemental, de la ville, mais je reçois aussi beaucoup de newsletters. L'acclimatation aux sujets s'est faite au fur et à mesure, en rencontrant les gens. L'important est d'être assidu aux réunions. Participer à différents réseaux permet d'avoir une ouverture d'esprit et de participer au transfert d'expérience. •

Louis Villaret est notamment président du réseau des Grands Sites de France, maire du Pouget, président du Pays Cœur d'Hérault qui compte trois Grands Sites, conseiller départemental de l'Hérault.

Didier Réault est notamment adjoint au maire de Marseille, président du Parc national des Calanques, président de Rivages de France.

Catherine Brette a présidé le Parc naturel régional du Vercors de 2001 à 2015, en tant que conseillère départementale de l'Isère en charge de la biodiversité, elle siège dans des comités de site d'ENS, de réserves et de sites Natura 2000.

Propos recueillis par MMB

Ce qu'il faut retenir des nouvelles MAEC

Destinées à infléchir l'intensification de l'agriculture ou la déprise agricole, les MAEC ont évolué. Voici quelques points de la réforme utiles à la culture générale des gestionnaires : mesures systèmes, projet de territoire, obligation de résultat...



La nouvelle PAC 2014-2020 a apporté des avancées concernant les MAE¹. Après les OGAF, les OLAE, les CTE, les CAD et les MAET, on parle désormais de MAEC (C pour climatiques). Les intentions étaient de partir d'une logique de projets de territoire, qui va dans le sens d'une collaboration plus forte entre gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs et autres partenaires.

Le cadre national permet effectivement plus de concertation locale pour l'agro-écologie, de développer une démarche territoriale de projet, de faire des choix concertés de priorisation régionale des zones à enjeux, de faire le lien avec les territoires à enjeux inscrits par exemple dans les chartes de parcs, de raisonner à l'échelle de l'exploitation et non plus seulement à la parcelle.

Une des grandes nouveautés du dispositif est que les régions sont désormais autorités de gestion. Elles pilotent le développement des MAEC en collaboration avec les DRAAF (Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et gèrent la répartition des fonds du fonds européen Feader. En respectant leurs documents cadre comme les SRCE (Schéma régionaux de cohérence écologique) et les demandes locales, elles doivent décider « d'ouvrir » certaines mesures à la contractualisation, de définir les zones éligibles à ces mesures, puis flécher les crédits de cofinancements disponibles sur certaines zones. Charge à l'opérateur de trouver un cofinancier local volontaire à hauteur de 25% : État (en particulier sur Natura 2000), agences de l'eau, éventuellement des

collectivités territoriales (régions, départements, communautés de communes...).

Les territoires de projet qui présentent notamment des enjeux eau ou biodiversité peuvent se positionner pour présenter un PAEC (Projet agro-environnemental et climatique). Il peut s'agir d'une collectivité territoriale mais possiblement aussi des chambres d'agricultures par exemple. Le PAEC se base sur un diagnostic de territoire. Il est notamment exposé en CRAEC (Commission régionale agro-environnementale et climatique), instance de débat et d'orientation. La Dreal est consultée, en particulier sur les zones Natura 2000.

« La démarche est plus pragmatique qu'auparavant dans la mesure où la vision est plus stratégique et plus

concertée. On fait moins de saupoudrage» explique Emilie Lagrange de la DDT Dordogne.

Pour certaines régions, c'est une vraie avancée tandis que pour d'autres c'était déjà largement le cas.

«C'est le bon côté de la logique de projet» confirme Arnaud Six du PNR Périgord Limousin. Le PAEC doit permettre de fixer des objectifs concertés en termes de biodiversité de territoire. «Il faut aussi utiliser les effets leviers des MAEC, pour atteindre des objectifs de territoire. Il faut créer du lien entre ces démarches et ces outils.»

RAISONNER À L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION

Autre nouveauté : les MAEC système (voir ci-contre). Il s'agit de mettre en place des mesures non plus à la parcelle mais à l'échelle de l'exploitation. Les engagements ciblés restent toujours possibles et complémentaires, mais cette nouveauté incite à mener une réflexion plus globale. C'est avec cette même préoccupation que le syndicat mixte Vienne Gorre, par exemple, a pu commencer à travailler avec l'agence de l'eau sur la mesure «gestion des milieux humides» [Herbe_13]. Dans cette mesure, 80% des zones humides en prairies permanentes de l'exploitation doivent faire l'objet d'un plan de gestion. «C'est une bonne chose dans notre région de fond de vallée, où la ressource en eau est un enjeu. Cela intègre une vision globale de l'exploitation. C'est un outil qui va avoir plus d'impact pour la préservation de la fonctionnalité des zones humides agricoles» précise Yohann Bappel. «La configuration du Morvan fait que

les agriculteurs ont des pratiques très extensives. Les cahiers des charges sont assez accessibles. Il y a une forte adhésion au dispositif et nous sommes submergés de demandes» raconte Isabelle Civette, du PNR Morvan. Sur les quatre départements concernés, déjà 360 agriculteurs ont été formés, en collaboration avec les chambres d'agriculture. «Cela a ouvert un nouvel espace de dialogue avec les techniciens, mais aussi entre exploitants, ce qui était une très bonne chose.»

Expérimentées sur de nombreux parcs naturels régionaux (cf. *Espaces naturels* n°44), les MAEC à obligation de résultats montent en puissance, du moins en intention. La MAEC systèmes herbagers et pastoraux, par exemple, s'appuie sur une logique de résultats pour identifier et définir les surfaces cibles de la mesure.

Se pose la question de l'économie du système dans la mesure où de nombreux exploitants ont un besoin quasi vital de ces aides. La PHAE («prime à l'herbe») a disparu, alors qu'elle contribuait de façon importante au soutien économique des exploitations, selon les animateurs. Un objectif plus économique qu'écologique, selon l'UE, qui lui a valu d'être supprimée. L'année 2015, année de transition, est, à ce titre, particulièrement difficile car les agriculteurs ont déposé les dossiers en juin, ont commencé à travailler selon les cahiers des charges, et ne savent pas exactement si leurs engagements seront reconnus et, s'ils le sont, pour quels montants d'indemnisation. Une difficulté pour les animateurs agro-environnementaux, qui travaillent en confiance avec les exploitants, et ne peuvent rien garantir. Autre point, les

REPÈRE

SECTEURS DE DÉPLOIEMENT DES MESURES AGRICULTURES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES:

- MAE Api, en direction des apiculteurs professionnels
- MAE Races végétales menacées et Races animales menacées
- MAE localisées, en direction de parcelles agricoles à enjeux : enjeu eau ou enjeu biodiversité (dont Natura 2000)

Nouveauté de la programmation 2015-2020

- MAE systèmes, s'adresse aux exploitations agricoles entières : grandes cultures, systèmes herbagers et pastoraux, et polyculture-élevage

acteurs soulèvent unanimement la question des disparités d'une région à l'autre. C'est ce qui a notamment été signalé lors du bilan fait par la Fédération des parcs naturels régionaux de France en fin d'année (voir ci-contre). L'accompagnement des agriculteurs et le financement de l'animation seront un enjeu central de 2016. • **MMB**

(1) Les mesures agroenvironnementales (MAE) recouvrent les mesures mises en place dans l'UE dans le cadre du second pilier de la politique agricole commune destinées à compenser financièrement la contribution à la qualité de l'environnement d'agriculteurs engagés pendant cinq ans sur un cahier des charges.

EN SAVOIR PLUS

Prendre contact avec les DRAAF, DDT, régions, et CA.



La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a travaillé en octobre dernier à un premier bilan de la mise en œuvre du nouveau dispositif.

«Globalement, dans les 21 PNR présents, le bilan de la mise en œuvre 2015 reste très mitigé et soulève beaucoup d'interrogations, voire de mécontentements, sur l'évolution du dispositif, sa mise en œuvre et sa plus grande efficacité environnementale» témoigne Sandrine Gardet, directrice du Parc du Pilat et directrice référente pour l'agriculture au sein de la FPNRF. «Dans certains PNR, le projet proposé par le territoire en concertation avec les acteurs agricoles a été transformé par les autorités en projet descendant, limité à des mesures unitaires en zones Natura 2000. Certaines régions ont même interdit à des PNR de proposer la mesure système herbager et pastorale en zones ICHN (Indemnité compensatoire de handicap naturel) pour des raisons qui ne se justifient pas, ni du point de vue environnemental, ni du point de vue économique». Dans le PNR Brenne, François Pinet évoque aussi une grande difficulté à mettre en place le dispositif. La situation particulière de l'agriculture de la région, son modèle économique, et les milieux qu'elle utilise font qu'il est ardu de faire rentrer la réalité dans les cases administratives. Par ailleurs, déplore-t-il, «les enjeux sociaux, et le financement par les régions font qu'on nous demande des réponses à court terme. Les outils changent souvent. Mais la nature, elle, ne change pas à cette vitesse.»

La FPNRF est en contact avec le MAAF et l'Association des régions de France sur ce sujet, afin de proposer des améliorations au dispositif en 2016.



Recherche de lépidoptères en milieu souterrain par un chercheur italien, Fabio Mosconi

© PN Mercantour, Francesco Tomasinielli

INVENTAIRES

Adopter la taxonomie pour cibler les options de gestion

Un inventaire généralisé permet d'augmenter la connaissance de son territoire et stimuler la culture naturaliste. Dans le cas des deux parcs transalpins du Mercantour et *Alpi marittime*, c'est même devenu un projet d'établissement qui a permis d'optimiser la gestion du territoire.

L'Inventaire biologique généralisé Mercantour-*Alpi Marittime* ou ATBI (All Taxa Biodiversity Inventory) est né en 2006 du constat que beaucoup d'espèces présentes avaient jusque-là échappé aux inventaires. La connaissance de la biodiversité du territoire transfrontalier du Parc national du Mercantour et du Parco naturale delle *Alpi Marittime* avait fait des impasses notamment sur les invertébrés ou la flore non-vasculaire, pour des raisons techniques ou de compétence.

Les deux parcs, en tant que gestionnaires d'espaces protégés, ont cherché, depuis le début du projet, à étendre la connaissance pour la valoriser au maximum dans la gestion de leur territoire. L'objectif était d'établir des listes d'espèces patrimoniales plus exhaustives et d'identifier des zones à enjeux sur plusieurs secteurs des deux parcs. Ce genre d'informations n'était

auparavant disponible qu'en rapport à la faune vertébrée et à la flore vasculaire, qui étaient présentes dans les inventaires historiques de façon disproportionnée. La gestion du territoire était donc basée sur une vision extrêmement parcellaire de la biodiversité. L'ATBI a donc permis de donner une dimension plus complète et bien plus juste à nos préconisations de gestion. Lancé en 2007, un effort de prospection massif a été mené sur cette partie méridionale des Alpes du Sud, par plus de 350 taxonomistes européens, professionnels ou non. À la collecte de milliers de spécimens a succédé un travail d'identification colossal, assuré soit par ces mêmes taxonomistes, soit par des spécialistes des quatre coins de l'Europe, auxquels sont envoyés les spécimens collectés de leur domaine d'expertise.

LE NOMBRE D'ESPÈCES CONNUES A DOUBLÉ

C'est à ce stade de l'inventaire que l'on peut se retrouver face au « handicap taxonomique » : les spécimens de certains groupes taxonomiques ne sont actuellement pas ou plus inventoriés, faute de spécialistes capables d'assurer leur identification. C'est le cas de nombreuses familles d'invertébrés, notamment au sein des ordres les plus complexes (diptères, hyménoptères, hétéroptères, etc...). De plus, lorsque ces familles ne sont pas « orphelines » mais que leur identification n'est envisageable que pour un ou deux spécialistes, ceux-ci se retrouvent rapidement saturés en spécimens transmis par leurs pairs. Cet « handicap taxonomique » est souvent le premier frein à l'exhaustivité d'un ATBI. Le deuxième frein est l'investissement financier : malgré le temps

REPÈRE

La genèse de l'ATBI

L'ATBI Mercantour-*Alpi Marittime*, le premier de cette envergure en Europe, a officiellement débuté en décembre 2006, suite à une réponse fructueuse des deux parcs et du Muséum national d'histoire naturelle à un appel à projets lancé par EDIT (European distributed institute of taxonomy). Ce réseau européen d'excellence en taxonomie (actif de 2006 à 2010) cherchait à mettre en place des ATBI en Europe, sous le modèle de celui du Parc national des « *Great Smoky Mountains* » [États-Unis].

bénévole offert par un nombre conséquent de spécialistes, notamment pour l'identification des spécimens, un ATBI reste un projet qui nécessite des financements conséquents, tant pour la rémunération du temps de récolte et de tri des collectes, que pour l'achat de matériel de piégeage, le défraiement des frais de voyage et d'hébergement des spécialistes et les prestations de certaines équipes.

Ces découvertes ont également permis de stimuler la culture naturaliste à l'intérieur des deux établissements.

Au fil de ces neuf années d'inventaire, l'ATBI a engendré, d'une part, un accroissement considérable de la connaissance du patrimoine naturel de ce territoire transfrontalier – le nombre d'espèces connues sur le territoire a en effet doublé depuis 2006 – et, d'autre part, une meilleure compréhension de la répartition et de l'écologie de milliers d'espèces. Il a également permis la production d'avancées dans le domaine de la taxonomie, par l'ajout de près d'une centaine de taxons aux faunes de France et d'Italie et la description de plus d'une trentaine d'espèces nouvelles pour la science (sans compter celles attendant encore d'être décrites). Par exemple, une nouvelle espèce de flore vasculaire a été décrite (*Moehringia argenteria*), ainsi que vingt-neuf d'invertébrés et des dizaines de lichens restent à décrire, uniquement sur le versant français. Ces découvertes n'ont pas juste

permis d'augmenter notre connaissance de l'exceptionnelle richesse du territoire, elles ont également permis de stimuler une évolution de la culture naturaliste à l'intérieur des deux établissements, habituellement plus axée sur la grande faune et la flore vasculaire. On peut même parler de naissance de vocations chez un certain nombre d'agents, qui travaillent désormais sur les groupes moins connus et publient aux côtés des spécialistes. De surcroît, l'ATBI a permis de valoriser les domaines de la taxonomie et de la systématique.

UN MOMENT D'ÉMERVEILLEMENT COLLECTIF

Un ATBI n'est pas un simple inventaire purement taxonomique : il constitue une vraie plus-value pour le gestionnaire d'espace protégé qui choisit d'en faire son projet d'établissement. Outre une meilleure connaissance et compréhension d'une biodiversité souvent méconnue, un ATBI constitue une véritable aide à la gestion et à la valorisation d'un territoire ainsi qu'un lien réel et durable

entre deux mondes, celui de la gestion et de la conservation de l'environnement et celui de la taxonomie. Enfin, l'ATBI est aussi l'occasion d'accueillir et d'animer sur son territoire une aventure scientifique et humaine d'une envergure peu commune, et d'en faire le siège d'échanges de compétences, d'expériences et de points de vue entre experts passionnés de biodiversité. Se pencher de plus près sur sa « biodiversité méconnue » est non seulement source de richesse mais aussi de moments d'émerveillement et de passion collectifs. • **Marie-France Leccia**, chargée de mission partenariats scientifiques, marie-france.leccia@mercantour-parcnational.fr

EN SAVOIR PLUS

Biodiversité des Alpes, L'inventaire sans Frontières, (voir Lire p. 17)

La revue *Insectes* (OPIE), n°172, spécial Mercantour, 2014

Actes des Journées transfrontalières d'échanges scientifiques et techniques - 2012
<http://bit.ly/1HAeu2Q>



Relevé de tentes Malaise par Jérôme Molto, assistant technique saisonnier ATBI

© PN Mercantour, Philippe Richaud

REPÈRE

Quand la connaissance permet de mieux décrire la valeur d'un territoire

Aujourd'hui, les parcs ont l'occasion de valoriser leur exceptionnelle connaissance sur la richesse et la singularité de leur biodiversité dans le cadre de la candidature du site « Les Alpes de la Méditerranée » au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Ce projet fait partie des rares candidatures transfrontalières et est porté, entre autres, par la structure de gestion du premier Parc naturel européen (le Groupement européen de coopération territoriale) constitué par le Parc national du Mercantour et le Parco naturale delle *Alpi Marittime*. L'ATBI a effectivement produit, au-delà d'une simple liste d'espèces, une grande quantité d'informations relatives à la richesse spécifique et à l'histoire phylogénétique de certains groupes taxonomiques et à la distribution, l'endémisme et la rareté de nombreuses espèces. Ces informations ont alors permis d'alimenter l'argumentaire scientifique pour la « valeur universelle exceptionnelle » du territoire.



Le contact humain est le meilleur vecteur des messages de sensibilisation

© Le Dauphiné Libéré / J.-B. Vigny

ISÈRE



Tout schuss, sans déranger

Les pratiquants de sports d'hiver gèrent le risque avalanche. Pourquoi ne gèreraient-ils pas le risque de dérangement de la faune ? Un bon moyen d'approche pour susciter l'intérêt sur la thématique.

La démarche que je développe au travers de mes interventions et des outils que j'utilise part du constat que la contrainte et les interdits, même expliqués, ne sont pas suffisants à une bonne sensibilisation. Elle donne souvent lieu à un sentiment de brimade et de frustration chez les usagers du milieu.

Afin de sensibiliser les pratiquants de la montagne au dérangement de la faune en hiver (tétrasyre, lagopède, lièvre variable...), il faut prendre en compte la spécificité du public : il s'agit, pour les skieurs de randonnée, d'adeptes souvent très centrés sur leur

activité et la performance (aller vite, faire un maximum de dénivelé, etc.) ou sur le plaisir de la glisse (profiter de la bonne neige, faire sa trace, etc.). Sans les caricaturer, il faut tout de même considérer qu'une bonne partie des skieurs est focalisée sur ses spatules et n'accorde que peu d'intérêt au milieu qui l'entoure.

Selon moi, il faut passer par plusieurs phases pour voir un réel impact sur leur pratique. Comme dans d'autres domaines de sensibilisation, la première étape doit être sensitive : éprouver, sentir, se mettre dans la peau d'un être vivant, pour comprendre la

problématique. Alors peut survenir la démarche d'analyse, d'apprentissage de l'écologie des espèces : savoir pourquoi un animal vit comme cela, à cette écologie de vie ; quelles sont ses particularités, ses besoins ? Alors, on peut aborder la notion de protection : comment faire ? Que mettre en place pour la sauvegarde de l'espèce et de son milieu ?

ADOPTER L'ÉCHELLE DU RISQUE DÉRANGEMENT

Pour adapter mon animation à ce public spécifique, j'ai essayé de mettre en

Papillon *Inachis*

© Svdmolen

Faire parler les papillons de jour

La connaissance de la biodiversité spécifique des papillons de jour dans un espace donné ne se résume pas à une liste d'espèces présentes. Chaque espèce a des traits de vie caractéristiques qui apportent des informations précieuses pour la gestion, en particulier sur la fragmentation des milieux.

Les lépidoptères rhopalocères ou papillons de jour ont des particularités tellement diverses qu'on peut les utiliser comme indicateurs de bonne santé d'une parcelle, mais aussi d'un écosystème. Ce n'est pas par hasard s'ils sont souvent les premiers insectes à être inventoriés dans les espaces naturels : ils sont bien connus des gestionnaires et d'un abord assez simple. L'INPN¹ propose, dans sa base de données, des traits de vie : des descripteurs biologiques et comportementaux quantitatifs (respiration, croissance, mode de reproduction et alimentation) ou écologiques. Elle permet, au premier niveau, de vérifier la pertinence des inventaires réalisés, mais aussi, dans un second temps, de lier la présence et l'absence de certaines espèces à un état qualitatif des habitats présents.

Pour utiliser cette base de traits de vie, il est nécessaire d'avoir au préalable, une bonne connaissance des milieux échantillonnés. Dans les espaces naturels soumis à un plan de gestion, cela implique, notamment, une cartographie des habitats déjà réalisée. La base de traits de vie permet de trouver la sélection

d'une liste d'espèces potentielles en fonction de la situation géographique, d'un ou de plusieurs habitats et d'une période au cours de l'année.

La base, outre les données liées à la répartition des espèces, contient des renseignements sur le degré de spécialisation vis-à-vis d'un habitat optimal et d'un habitat secondaire (typologie EUNIS), et la capacité de dispersion.

L'ANALYSE DE LA PERTINENCE DE L'INVENTAIRE

La base de traits de vie permet la comparaison de la liste des espèces de papillons observées lors d'un inventaire avec une liste des espèces potentiellement présentes. Cette comparaison met en avant un ensemble d'espèces non observées dans la parcelle échantillonnée. L'examen précis des traits de vie de ces dernières apporte des informations sur la tenue de l'inventaire. C'est une étape indispensable avant d'aller plus loin dans l'analyse des communautés. Il est important notamment de vérifier dans l'inventaire la proportion d'espèces qui ont besoin de milieux variés au cours de leur vie. Nous esti-

mons que si plus de 50 % des espèces ubiquistes n'ont pas été observées, une nouvelle campagne d'inventaire sur le site doit être programmée.

L'ANALYSE DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES DANS LES PRAIRIES ET PELOUSES

Plus ce paysage ou éco-complexe est diversifié en type d'habitats (pelouse, prairie, strate arbustive, forêt...), plus la diversité spécifique présente au niveau de la parcelle est potentiellement importante. La base de traits de vie permet un examen précis de la communauté observée. Par exemple, une espèce qui a besoin de milieux différents pour les adultes et pour les chenilles indique par sa présence, non seulement que les milieux sont bien diversifiés, mais aussi qu'ils sont bien connectés.

Cette analyse apporte donc des informations qualitatives non seulement au niveau de la parcelle échantillonnée mais aussi à l'échelle de l'écosystème. La démarche s'appuie sur trois postulats qui ont été définis à partir de travaux scientifiques :

- Plus la diversité des espèces avec un fort pouvoir de dispersion est réduite par rapport à une diversité potentielle, plus l'écocomplexe est peu diversifié et dégradé.
- Plus la diversité des espèces avec un pouvoir de dispersion moyen est réduite par rapport à une diversité potentielle, plus la fragmentation des habitats à l'échelle de l'écocomplexe est importante.
- Plus la diversité des espèces spécialistes des pelouses et prairies est importante par rapport à une diversité potentielle, plus la gestion de la parcelle échantillonnée est favorable au développement des espèces de papillons associées. On observe par ailleurs une corrélation entre le degré de spécialisation des espèces et leur capacité de dispersion, les espèces spécialistes ayant généralement des capacités de dispersion plus faible.

L'analyse peut aussi porter sur les strates arbustives et arborées afin de mieux percevoir comment la parcelle échantillonnée est intégrée au sein de l'écocomplexe connecté. La marche à suivre que nous proposons se déroule en quatre temps. Dans une première phase, le gestionnaire sélectionne les espèces potentielles par habitats présents au niveau de l'espace naturel si celui-ci recouvre un même étage de végétation : planitiaire/collinéen, montagnard ou subalpin/alpin. En effet, à chaque étage de végétation, correspond une communauté d'espèces de papillons différentes. Dans le cas où l'espace

naturel recouvre plusieurs étages de végétation, la sélection des espèces potentielles se fera étage par étage en s'appuyant, via la base de données de traits de vie, sur les strates altitudinales qui paraissent au gestionnaire les plus pertinentes. Dans une deuxième phase, le gestionnaire répartit les espèces potentielles et les espèces observées dans des listes différentes établies en fonction des habitats associés, de leur degré de spécialisation et de leur capacité de dispersion. Dans une troisième phase, le gestionnaire analyse l'état de conservation des milieux herbacés (pelouses, prairies et ourlets) pour les papillons au niveau de la parcelle échantillonnée. Il compare les listes d'espèces potentielles et les listes d'espèces observées pour chaque degré de spécialisation. Le gestionnaire donne un avis en fonction d'un seuil de 50% pour le pourcentage d'espèces observées par rapport au nombre d'espèces potentielles (voir le schéma ci-contre). Dans une quatrième phase, le gestionnaire donne un avis sur l'état de conservation pour les papillons des milieux herbacés au niveau de l'écocomplexe connecté. La démarche est similaire à la précédente mais elle prend en compte la capacité de dispersion des adultes.

LES PERSPECTIVES

Pour un gestionnaire d'espace naturel, l'analyse des données d'inventaire par une approche ciblée sur les communautés d'espèces permet d'avoir des informations à un temps T de la structure

et du fonctionnement des écosystèmes. Ces informations sont indispensables pour l'élaboration d'un plan de gestion. La base de traits de vie est un outil permettant la réalisation de la démarche pour le groupe des papillons de jour. Elle est continuellement mise à jour car, même si ce groupe est relativement bien connu, des données nouvelles sont continuellement disponibles notamment en ce qui concerne la chorologie, la phénologie et les capacités de dispersion des espèces. Une nouvelle version de la base sera disponible une fois par an.

Actuellement, le dire d'expert prend une part très importante pour établir le degré de spécialisation entre une espèce et un habitat donnés. Dans le cadre de l'inventaire national des rhopalocères de métropole, un nouveau protocole d'acquisition de données d'occurrence sur les espèces est développé. Celui-ci prend en compte les habitats et doit permettre à terme d'avoir des informations plus objectives sur le degré de spécialisation des espèces et faire évoluer notre démarche pour l'évaluation des habitats agropastoraux. •

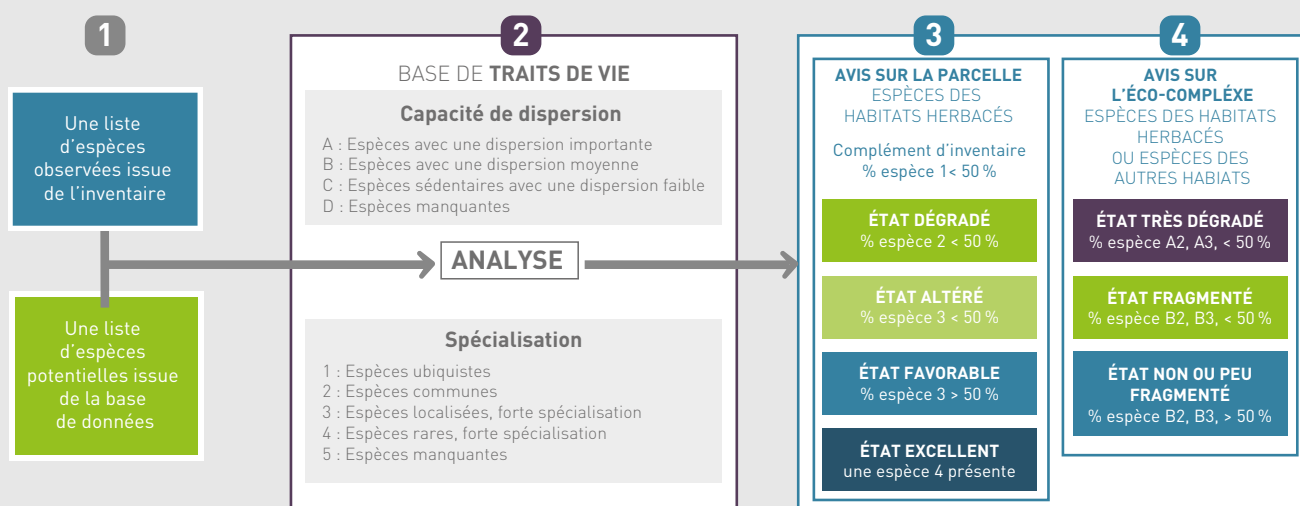
Pascal Dupont, MNHN, pdupont@mnhn.fr

[1] <http://inpn.mnhn.fr/programme/rapportage-directives-nature/presentation>

EN SAVOIR PLUS

Dupont, P. 2014. *Le Chronoventaire. Un protocole d'acquisition de données pour l'étude des communautés de Rhopalocères et Zygènes*. Rapport SPN 2014 - 22, MNHN

Démarche pour l'évaluation des habitats agropastoraux utilisant la base de traits de vie sur les papillons de jour



Source : Pascal Dupont, SPN, MNHN



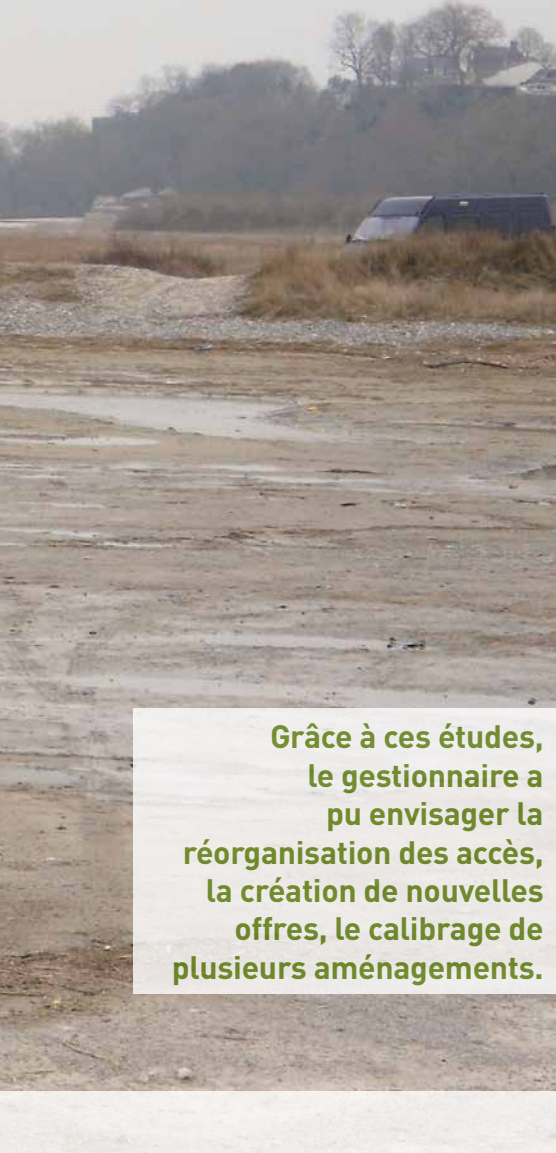
Enquête qualitative sur les sites

© SMBS

BAIE DE SOMME

Analyser la fréquentation à l'échelle du territoire

Étudier la fréquentation d'un site est un incontournable pour travailler à l'équilibre entre accueil et préservation des milieux. Le Grand Site de France Baie de Somme a développé l'analyse à l'échelle de tout un territoire : une connaissance fine qui permet de développer des stratégies d'aménagement cohérentes.



Grâce à ces études, le gestionnaire a pu envisager la réorganisation des accès, la création de nouvelles offres, le calibrage de plusieurs aménagements.

Pour développer des projets en cohérence avec la préservation et l'accueil, il faut étudier la fréquentation à l'échelle du territoire. En s'appuyant sur ces études, le gestionnaire du Grand Site de France Baie de Somme a ainsi pu envisager la réorganisation des accès, la création de nouvelles offres, le calibrage de plusieurs aménagements. En d'autres termes, une étude globale était plus judicieuse que plusieurs localisées à une échelle projet.

La première étude qui a été conduite, en 2001, a servi de base. Elle a été initiée lors du lancement de l'opération Grand Site par le syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard et ses partenaires. La démarche était double : il s'agissait de poursuivre la politique de préservation des grands espaces naturels et de répondre aux nouvelles problématiques touristiques, notamment liées au désenclavement routier du territoire par les ouvertures successives du tunnel sous la Manche en 1994 et de l'autoroute A16 en 1998. La combinaison entre préservation des paysages et accueil des visiteurs est alors devenue le fer de lance de la

« destination nature » en devenir. Un bureau d'études a été missionné sur une période de douze mois pour mener les premières analyses. À l'époque, la méthodologie proposée était plus ou moins normalisée sur tous les sites : des comptages ponctuels et une enquête qualitative (questionnaires). Peu de prestataires détenaient l'ingénierie pour conduire ce type d'analyse sur des sites dits « territoires » qui possèdent plusieurs portes d'entrées, par opposition aux sites dits « monuments » qui n'ont eu qu'un accès et sont souvent équipés d'un guichet permettant facilement de mesurer les flux.

Ce premier chiffrage a dévoilé une fréquentation relativement élevée du territoire : 2 millions de visiteurs sur les principaux espaces naturels, situés en site classé. Cela a permis de souligner l'attrait touristique du territoire. Les acteurs ont alors pu travailler à l'équilibre entre préservation et développement du tourisme. Dix ans plus tard, en 2011, au terme de multiples actions visant à préserver les paysages, favoriser la biodiversité, garantir un accueil de qualité et pérenniser le développement économique local (artisanat, pêche à pied, agriculture, tourisme durable), le label Grand Site de France a été décerné au territoire de la Baie de Somme.

En 2013, pour affiner la connaissance de la fréquentation du territoire, une nouvelle étude a été lancée. Il s'agissait, sur la base de l'étude réalisée, de réévaluer les flux en s'appuyant sur une méthodologie approfondie, pour mieux servir les projets et dépasser le simple chiffrage sur une année donnée. Le développement des mobilités douces (pédestres et cyclables) engagé dix ans plus tôt a également incité le gestionnaire à ajouter à l'étude une évaluation des dynamiques de mobilité touristique sur le territoire.

Quatre pôles nature particulièrement attractifs ont été identifiés comme références pour l'étude. Comptage visuel des visiteurs, observation des moyens de locomotion et enquêtes qualitatives y ont été organisés sur une centaine de journées (tout au long de l'année, à des tranches horaires variables pour favoriser la représentativité). Des corrélations ont ensuite été trouvées avec d'autres informations disponibles : les relevés de compteurs routiers permanents, les relevés météorologiques de trois stations, les marées journalières, le calendrier, les données des enquêtes qualitatives. Ce travail de croisement des données a abouti à l'analyse quantitative des flux pour chaque pôle étudié en 2013. Cette méthode, élargie à de nouvelles données, a révélé des indices fiables permettant d'expliquer a minima les pics de fréquentation. Par la suite, un observatoire permettant de prédire et de quantifier les flux a été créé. Le gestionnaire peut désormais anticiper la fréquentation de ses sites en fonction de données considérées comme influant la venue des visiteurs : la météo, la période (vacances, jour férié...), l'heure, la marée, etc.

Il importe toutefois de préciser ici que la donnée quantitative n'impose aucun dimensionnement précis. En d'autres termes, la demande ne doit pas faire l'offre. Si certains sites naturels connaissent plusieurs pics de fréquentation annuels, les solutions apportées doivent être pondérées ; l'erreur souvent commise est d'apporter une réponse aux seuls problèmes de saturation, qui restent somme toute ponctuels, en sur-aménageant le site qui perd alors tout le caractère qui en a fait sa renommée. La connaissance des flux doit devenir le curseur de l'action raisonnée du gestionnaire. • **Elise Blanchart, SMBS, eliseblanchart@baiedesomme.org**



Le premier chiffrage de la fréquentation a permis de souligner l'attrait touristique du territoire

© Ronan Jacq



Un sixième des propriétés du ministère de la Défense sont classées Natura 2000

© Life Défense natur 2mit

Partenariats

La biodiversité, un engagement de la Défense

Si l'activité militaire reste prioritaire sur les camps, la préservation de la biodiversité constitue l'une des préoccupations de premier ordre au sein du ministère de la Défense, le MINDEF. De nombreux partenariats concrétisent des projets de gestion des terrains militaires en faveur des espaces naturels.

Les terrains militaires sont des sites préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, et de précieux réservoirs de biodiversité. Leur volonté de favoriser la biodiversité est donc une bonne nouvelle pour les protecteurs de la nature. On recense déjà l'intégration de 42 000 hectares au réseau Natura 2000, soit un sixième des terrains propriétés du MINDEF. De plus, un troisième protocole d'accord a été signé en 2013 entre les ministères chargés de l'Écologie et de la Défense.

En 1997 a été officialisé le premier partenariat entre l'Armée et un Conservatoire d'espaces naturels sur le camp de Montmorillon, en Poitou-Charentes : plan de gestion construit en concertation, restauration de landes, suivi des circaètes... Aujourd'hui, plus d'une trentaine de conventions ont été signées ce qui représente 44 % des surfaces gérées par les Cen en France et le premier partenaire en nombre d'actes. Le colonel Gariel, chef d'état-major de l'EMZD Lyon, dans l'introduction d'un séminaire national

en 2014, affirmait «le rapprochement entre naturalistes et militaires n'est pas contre nature!»

Une des raisons essentielles du succès de cette collaboration repose sur une démarche portée à l'échelon local entre camps militaires et Cen, fondée sur le dialogue et la confiance, dans le respect des compétences de chacun. Raphaël Grimaldi, du Cen Poitou-Charentes, évoquait à ce sujet : «la conduite du partenariat demande un dialogue constant avec de la franchise

Camp d'Avon : des travaux écologiques faits par les militaires

D'un côté, des milieux naturels précieux (pelouses sèches, bocage, zones humides...), de l'autre, le camp d'entraînement de l'école nationale des sous-officiers d'active de l'ENSOA (École nationale des sous-officiers) de Saint-Maixent-l'École : les préoccupations de chacun sont respectées, une relation de confiance s'est rapidement installée. En effet, au sein du bocage des Deux-Sèvres, les premiers pas des années 1990 ont amélioré la connaissance naturaliste du camp, le Cen Poitou-Charentes a ensuite porté la maîtrise d'ouvrage d'actions de génie écologique et assisté les militaires dans la création de mares et d'ornières pour contenter le sonneur à ventre jaune. Un élargissement en 2010 du partenariat avec l'ONCFS et la DREAL se complète d'un nouveau terrain (la Roche-Picher) sous convention.

et le respect des préoccupations de chacun. Ce dialogue avec les militaires permet de trouver des solutions techniques sur le terrain». Cette réussite repose aussi sur des projets adaptés à chaque situation locale, sur la base d'un diagnostic partagé. Enfin, l'expertise et le savoir-faire des Cen, notamment dans leur capacité à mobiliser des financements pour mener à bien les projets, sont les clés de partenariats durables conciliant la vocation opérationnelle militaire avec une meilleure prise en compte de la biodiversité.

DU LOCAL À L'EUROPÉEN

Adapter la gestion de camps est un premier pas. Il était néanmoins nécessaire de donner une autre ampleur aux préoccupations communes et inciter

à la démultiplication des partenariats. Aussi, le Cen Rhône-Alpes et le MINDEF se sont alliés avec les Cen Corse et Paca ainsi que le syndicat mixte des gorges du Gardon pour mettre en œuvre un projet Life nature sur quatre sites : les camps de Chambaran (Isère) et des Garrigues (Gard), la base navale d'Aspretto (Corse) et l'ancien site militaire du Mont-Caume (Var). Des actions transversales d'envergure nationale complètent cette panoplie de terrain d'action.

Un premier enjeu : sensibiliser à la biodiversité des terrains militaires. Pour cela, des affiches ont été créées montrant la proximité des deux professions, des antennes de transmission à celle des longicornes, des gros porteurs aux petits chasseurs, des chenilles... aux papillons. Une bande-dessinée documentaire est aujourd'hui en diffusion sur le territoire national.

Pour favoriser l'émergence de nouveaux programmes, les moments d'échanges s'intensifient, s'élargissent progressivement à divers pays européens, ainsi que l'US Army.

UN PARTENARIAT AVEC SURTOUT DES HAUTS

Le MINDEF n'a pas attendu pour déployer des partenariats plus ciblés avec d'autres opérateurs présents sur le terrain : ONF, LPO, ONCFS, Conservatoire du littoral et UNAF. Outre la gestion du domaine boisé des terrains mili-

itaires par l'ONF, qui met l'accent sur la prise en compte de la biodiversité dans la sylviculture, ou encore la gestion cynégétique du domaine militaire par l'ONCFS, même les abeilles bénéficient de leur propre protocole. En effet, le dernier partenariat signé par le MINDEF, en 2011 avec l'Union nationale de l'apiculture française, aboutit aujourd'hui à la présence de près de 2 500 ruches sur les emprises du ministère.

La mise en œuvre sur le terrain n'est toutefois pas facile au quotidien, l'activité militaire ne permettant pas au gestionnaire d'intervenir comme bon lui semble. Tisser une relation de confiance et comprendre qui sont les bons interlocuteurs sont un préalable. Planifier les éventuels travaux longtemps à l'avance et valider leur faisabilité la veille avec le chef de camp sont aussi nécessaires. Enfin, en cas de travaux lourds, il est préférable d'avoir anticipé avec une bonne étude pyrotechnique et éviter ainsi les accidents. Sur ce plan, le Cen Rhône-Alpes rédige avec le MINDEF un guide pratique sur la bonne gestion des risques pyrotechniques dans les projets environnementaux sur emprises militaires, un document qui sera en diffusion au premier semestre 2016. •

Perrine Paris-Sidibé et Pascal Faverot, Cen Rhône-Alpes.

perrine.paris-sidibe@espaces-naturels.fr,
pascal.faverot@espaces-naturels.fr,
www.lifeterrainsmilitaires.fr



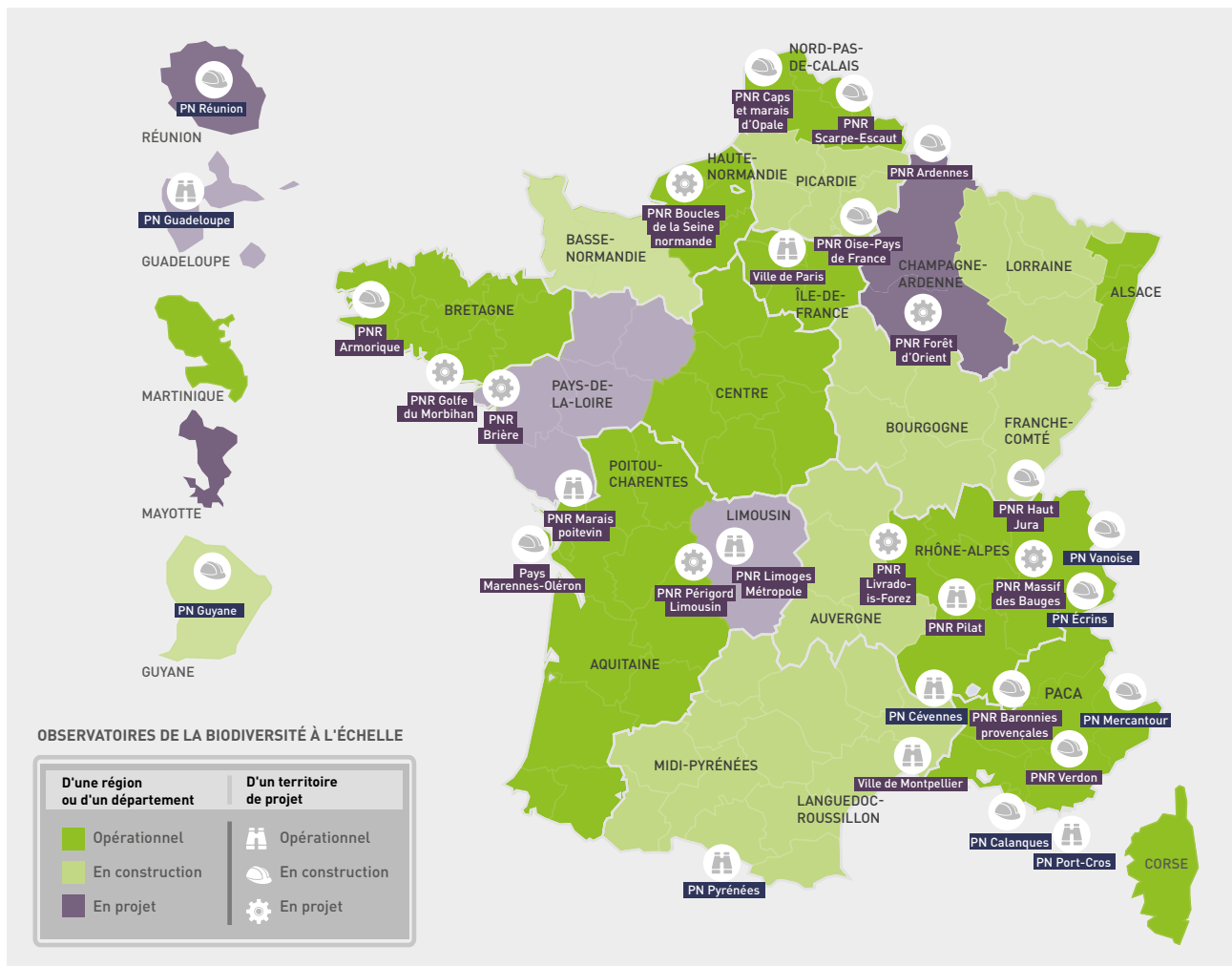
Concertation sur le camp militaire de Chambaran

© Life Defense natur 2mil

Une collaboration avec la LPO pour le gypaète

«Le gypaète barbu est considéré comme un des rapaces les plus menacés d'Europe... Les survols motorisés aériens ont été identifiés comme une des causes majeures des échecs de reproduction.» précise Philippe Serre de la LPO Pyrénées vivantes. Pour faire face à ce problème, le gypaète étant sensible au bruit à 2000 mètres de distance, le MINDEF et la LPO ont signé en février 2015 un nouveau protocole d'accord pour la conservation du gypaète, après un premier engagement commun en 2009. Depuis, sauf cas de force majeure, les survols évitent les zones de sensibilité majeure pendant la période cruciale de reproduction du gypaète (du 1^{er} novembre au 15 août).

Un autre protocole a été signé en 2011 pour la réalisation d'actions en faveur de l'avifaune sur les terrains militaires : amélioration des inventaires, mise en œuvre des PNA, participation à l'opération refuges LPO.



Observatoires

Observatoire de la biodiversité : pourquoi en créer un à l'échelle d'un territoire de projet ?

Depuis dix ans, à l'initiative des régions puis des départements, se développent des observatoires de la biodiversité, qui produisent progressivement de l'information organisée et renseignent des indicateurs, objets puissants de communication. On assiste aujourd'hui à leur émergence dans des territoires de projets : parcs naturels régionaux, parcs nationaux, pays, intercommunalités, communes...

Organisés autour de la biodiversité, les observatoires peuvent être qualifiés d'observatoires « de contexte » ou « de société ». Le portage de ces observatoires par des structures impliquant directement des élus locaux (collectivités territoriales, syndicats mixtes...) apparaît comme un facteur de réussite. À ce jour, onze observatoires de la biodiversité à l'échelle de territoires de projet sont dénombrés :

- six dans des parcs naturels régionaux (PNR) : Marais poitevin (2004), Loire Anjou Touraine (2006), Morvan (2007), Pilat (2009), Lorraine (2013) et Avesnois (2015) ;
- deux dans des parcs nationaux (PN) : Port-Cros (2010) et Guadeloupe (2015) ;
- trois dans des villes ou intercommunalités depuis 2012 : Paris, Montpellier et Limoges Métropole.

Au moins vingt-cinq sont en construction ou en projet. On notera la démarche originale du PNR Baronnies provençales qui élabore, dans le cadre d'un travail de thèse CIFRE, un « observatoire socio-environnemental de la biodiversité » en développant la notion de « système socio-écologique » pour appréhender les relations homme-nature dans leur ensemble et permettre une veille globale du territoire.

REPÈRE

L'observatoire national de la biodiversité (ONB) est le dispositif mis en place fin 2009 suite au Grenelle de l'Environnement pour le suivi des interfaces biodiversité/société, telles que décrites par la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Dispositif ouvert (toute structure peut participer à ses travaux), il publie chaque 22 mai (Journée internationale de la diversité biologique) des jeux d'indicateurs actualisés. Les 70 indicateurs déjà en ligne s'appuient notamment sur le Système d'information nature et paysage (SINP).

L'ONB anime le réseau national des observatoires territoriaux de la biodiversité avec l'appui du Cerema : réunions et séminaires d'échange, annuaire en ligne des observatoires, travaux méthodologiques sur les changements d'échelle des indicateurs, identification des besoins en formation... Le réseau est ouvert aux structures qui souhaitent monter un observatoire et bénéficier ainsi de retours d'expériences.

Contact : Patricia Detry, patricia.detry@cerema.fr

LES GRANDS AXES DE MOTIVATION

Les territoires qui ont créé leur propre observatoire de la biodiversité avancent des motivations d'ordres divers :

- **scientifique**, pour identifier les facteurs qui influencent l'évolution de la biodiversité. Les données de l'observatoire du PNR Avesnois permettent par exemple d'expliquer la présence de différentes espèces d'oiseaux en fonction des caractéristiques du bocage (densité et types de haies...). Celles de l'observatoire de la biodiversité et des usages marins littoraux du PN Port-Cros permettent de qualifier l'état de conservation des milieux au regard des pressions d'usage qui s'exercent sur le territoire (plaisance, pêches récréative et professionnelle, plongée, etc.) ;
- **naturaliste**, pour intensifier l'acquisition de connaissance, sortir d'une capitalisation de données aléatoires en évitant les redondances et en identifiant les données les plus utiles, afin d'orienter les prospections ;
- **informatif**, pour répondre aux demandes des acteurs, notamment des communes et intercommunalités pour guider leurs choix en matière d'aménagement et de gestion de l'espace, des porteurs de projets pour des évaluations d'incidence, des acteurs agri-environnementaux pour la mise en place de MAEC, des gestionnaires d'espaces naturels protégés pour mettre en place des mesures de gestion appropriées... ;
- **technique**, pour fiabiliser les messages sur les causes locales d'érosion de la biodiversité ;
- **organisationnel**, pour centraliser des données naturalistes disséminées dans de multiples bases thématiques gérées par autant d'opérateurs et pour rassembler ;

- **politique**, pour éclairer les élus (PNR, collectivité territoriale...) ou le ministère de tutelle (PN), piloter et évaluer le projet de territoire (charte PNR ou PN...), un Plan Biodiversité (Ville de Paris...), un réseau écologique (Trame Verte & Bleue de Limoges Métropole), etc., évaluer la plus-value d'une labellisation du territoire d'un point de vue biodiversité (PNR, PN, site Ramsar, réserve MAB...), montrer le rôle fédérateur du territoire de projet...

L'observatoire constitue un outil structurant pour faciliter l'appréhension et le traitement des enjeux de biodiversité dans les territoires... Mais il peut aussi apparaître trop engageant pour les acteurs.

COMMENT S'Y PRENDRE ? QUELLES DONNÉES ? QUELS INDICATEURS ?

Bien-sûr, pouvoir disposer de données naturalistes constitue la base ! Théoriquement, utiliser une extraction des données de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel, animé par le MNHN) concernant le territoire pourrait suffire. Mais de nombreux opérateurs ont fait le choix d'administrer localement un maximum de données, pour des raisons de réactivité et de souplesse, ce qui leur permet aussi d'enrichir les fonds communs.

Les données naturalistes seules ne pourront permettre de réaliser que des indicateurs d'état. Trop souvent, dans de nombreux documents, les indicateurs liés à la biodiversité sont limités à des indicateurs d'état et des indicateurs de réponse (surfaces en Znieff, nombre de conventions de gestion signées, nombre d'événements de sensibilisation à la biodiversité...). Or il est nécessaire de pouvoir suivre éga-

lement des indicateurs de pressions, c'est-à-dire, selon les territoires, des indicateurs sur la fragmentation ou la destruction des milieux (urbanisation, déboisement, retournement des prairies...), les pollutions, l'intensification de pratiques (agricoles, forestières...), la présence d'espèces exotiques envahissantes, le prélèvement non durable d'espèces, le dérèglement climatique, la fermeture des milieux...

“**Suivre des indicateurs de pressions s'exerçant sur la biodiversité est indispensable**”

L'observatoire parisien de la biodiversité est intéressant à ce titre car il suit des indicateurs issus de l'Index de Singapour (cf. En savoir plus) qui sont d'état, de pressions ou de réponse.

On notera que la majorité des onze observatoires de la biodiversité à l'échelle de territoires de projets sont centrés actuellement sur des données naturalistes. Ils prévoient cependant tous d'évoluer vers des observatoires plus globaux couplant biodiversité et territoire.

On notera également qu'ils ne possèdent pas d'indicateurs sur la diversité génétique. Probablement une piste à creuser dans les prochaines années.

La production d'indicateurs nécessite une expertise conséquente et ne peut se résumer au calcul de moyennes ou de prorata illustrés de cartes colorées. Elle nécessite un travail de fond avec l'ensemble des acteurs pour progressivement faire émerger les questions stratégiques à documenter, enrichir le débat, l'alimenter par des données quantitatives objectives.

S'INSÉRER DANS UN MAILLAGE RÉGIONAL ET NATIONAL

Les territoires de projet disposent d'indicateurs nationaux, notamment ceux de l'ONB, qu'ils peuvent connecter avec leurs indicateurs locaux, à la fois dans une logique de comparaison mais également pour y contribuer. L'observatoire de la biodiversité du Pilat, par exemple, génère de la donnée pour les deux indicateurs de l'ONB « évolution de l'implication des citoyens » (il transmet le nombre de contributeurs sur le volet participatif « flore remarquable » de son observatoire) et « évolution des oiseaux ►

► communs spécialistes» (en tant que relais local du programme). L'observatoire de la biodiversité du Marais poitevin suit l'indicateur «état de conservation des habitats naturels» et envisage de suivre l'indicateur «artificialisation du territoire». Certains indicateurs de l'ONB seraient intéressants à renseigner localement mais les territoires de projet rencontrent certaines difficultés pour ce faire. Pour «l'évaluation de l'état des zones humides», le PNR du Pilat, par exemple, se contente, sauf sur des sites ciblés, de suivre quantitativement l'étendu des zones humides sans aborder l'aspect qualitatif. On peut aussi avoir des difficultés pour réunir les compétences nécessaires (exemple de l'indicateur «évolution de la biodiversité bactérienne du sol») ou des difficultés pour avoir accès à des données locales (exemple de l'indicateur «évolution de la consommation de produits phytosanitaires»). Grâce à un partenariat avec l'Irstea, PNF a pu calculer l'indicateur ONB «fragmentation des milieux naturels» pour chaque PN. Le Plan gouvernemental du Marais poitevin a tenté, en vain, de calculer l'indicateur «effort financier pour la biodiversité» sur son territoire. Pour des raisons

aussi de moyens, les acteurs des territoires opèrent une sélection parmi les indicateurs de l'ONB. Ceux qui correspondent localement à une pression faible sur la biodiversité peuvent être écartés.

Les observatoires de la biodiversité des territoires de projets sont tous en connexion étroite avec les observatoires régionaux (voire départementaux) de la biodiversité. Un certain nombre de données sont, par ailleurs, rassemblées par Parcs nationaux de France dans un tableau de bord de suivi et d'évaluation, co-construit avec le Medde et les PN. Une trentaine d'indicateurs sont suivis par chacun des parcs nationaux, ce qui permet par exemple de montrer que près de 78% des masses d'eau des territoires de PN en métropole sont en bon ou très bon état écologique en 2009 contre 41,5% en France. Une démarche similaire existe pour les aires marines protégées. Elle est en cours de réflexion pour les PNR. • **Thierry Mougey**, (FPNRF), tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr, **Luc Mauchamp**, (ONB/Medde), luc.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr, **Adrien Jailloux**, (PNF), adrien.jailloux@parcnational.fr

REPÈRE

D'autres observatoires

Il existe aussi des observatoires de politiques publiques, organisés autour de l'acteur et de son action (point de vue anthropocentré), des observatoires de recherche (observatoire des relations climat - homme - milieux agrosylvopastoraux du massif alpin, etc.), des observatoires centrés sur un pan ciblé de la biodiversité (observatoire des zones humides méditerranéennes porté par la Tour du Valat, etc.) et des observatoires à vocation pédagogique («observatoires locaux de la biodiversité» animés par les CPIE, etc.).

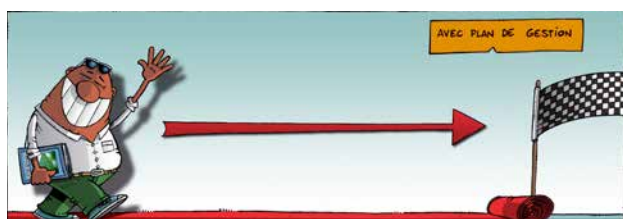
EN SAVOIR PLUS

Annuaire des observatoires territoriaux de la biodiversité : <http://www.naturefrance.fr/portails/perimetre/infra-regional-16>

Index de Singapour : <http://multimedia.ademe.fr/catalogues/CTecosystemes/fiches/methode3p50.pdf>

EN LIGNE

ct88.espaces-naturels.fr



Modernisé et simplifié, cet ouvrage constitue la référence en termes de méthode grâce à la contribution de gestionnaires de tous horizons.

Vers une soumission à concertation :

envoyez vos remarques et suggestions jusqu'en mars 2016.

Vous ne savez pas par où commencer votre plan de gestion ?

Commencez par lire le guide !
ct88.espaces-naturels.fr



CUBA
Là où j'aimerais
vous emmener - **P.2**

NORD-PAS-DE-CALAIS

10 globicéphales
échoués à Calais - **P.7**

BAIE DE SOMME

Analyser la fréquentation
à l'échelle du territoire - **P.48**

MEUSE

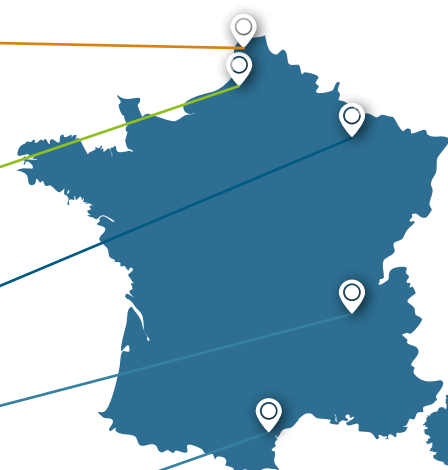
Gérer une forêt
témoin de l'Histoire - **P.30**

ISÈRE

Tout schuss, sans déranger - **P.44**

AUDE

Les salins, nature
et culture à l'œuvre - **P.37**



Patrimoine

Protection de la nature et culture, une histoire commune

Les espaces protégés
d'aujourd'hui sont le produit
d'une histoire déjà longue.

Ils sont aussi le reflet changeant
des relations que notre
société entretient avec son
environnement naturel à des
époques données.

lire l'article **p.24**



Jean-Louis Michelot

Le point de vue de
Jean-Louis Michelot
sur **Lire pour enrichir
notre rapport au monde
(naturel)**

lire l'article **p.18**



Archéologie

« Merveilles », vous avez dit Merveilles ?

La vallée des Merveilles ne
peut être comprise par les
archéologues sans prendre
en compte l'histoire naturelle
du site, ni par les naturalistes
sans prendre en compte la
fantasmagorie qui l'accompagne.

lire l'article **p.35-36**





FORUM DES GESTIONNAIRES

PARIS - 12 et 13 AVRIL 2016

Gestionnaires d'**espaces naturels**
Gestionnaires de **sites culturels**

→ **des défis communs**

- **Préserver et assurer la gestion durable des territoires patrimoniaux soumis à de fortes pressions**
- **Rendre ces patrimoines accessibles au public**
- **Faire partager le sens de leur action**
- **Mobiliser habitants et autres acteurs autour d'enjeux de long terme**

Le Forum des gestionnaires, co-organisé avec le réseau des Grands Sites de France, aura pour objectif d'échanger sur les expériences, connaissances et savoir-faire de chaque réseau, de dégager les enjeux communs et d'ouvrir un débat prospectif.

Au-delà de son public habituel, il sera donc également ouvert à des responsables de sites culturels (monuments, jardins historiques, villes et villages patrimoniaux...).

À noter qu'une journée de terrain aura lieu le 12 avril à Fontainebleau ; elle sera placée sous le signe de l'enrichissement mutuel.

Paris – 13 avril 2016

21^e édition du Forum des Gestionnaires

**PATRIMOINES
NATURELS & CULTURELS**

Enjeux et synergies

Renseignements et inscriptions
forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr